

● DÉCÈS DU GÉNÉRAL KAMEL LAKHDAR
**Le Président
de la République
et Saïd Chanegriha
présentent leurs
condoléances**
(P2)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE SECTEUR CINÉMATOGRAPHIQUE
**L'autre segment
créateur de richesse
de l'économie
nationale diversifiée**
(P3)

● LA CHINE À L'ÉPREUVE DE LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

Quand puissance industrielle, mémoire stratégique et contrôle des flux convergent

(P8)

MISE EN SERVICE D'UNE USINE DE PLAQUETTES DE FREIN

Un nouveau jalon pour l'industrie automobile algérienne

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, hier, à la mise en service d'une usine de production de plaquettes de frein et de leurs accessoires. A cet effet, le secteur automobile algérien entre dans une nouvelle phase de structuration avec cette usine. Relevant de la Société de maintenance de l'Est, SME, filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie, GICA, cette unité industrielle s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à développer une base productive locale solide et à réduire la dépendance aux importations.

(Lire en Page 4)



● MINISTÈRE DES FINANCES

**« Les procédures
relatives à l'allocation
touristique ne font pas
l'objet d'une révision »**
(P5)

● RÉUNION DES MINISTRES ARABES
ET MUSULMANS EN JORDANIE

**Rejet des actions sionistes
et lancement d'une action
internationale sur Al Qods**
(P12)

Décès du Général Kamel Lakhdar : le Président de la République et Saïd Chanegriha présentent leurs condoléances



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le Général d'armée Saïd Chanegriha, ont présenté, hier, leurs sincères condoléances et exprimé leurs profondes compassions à la famille du défunt Général Kamel Lakhdar, relevant des Forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'ANP.

" Suite au décès du Général Kamel Lakhdar, relevant des Forces terrestres de l'ANP, à l'Hôpital central de l'Armée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a adressé ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble des membres de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort, à sa famille, à ses proches et à ses compagnons. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

De son côté, le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté, ses condoléances, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion à la famille du défunt, à la suite du décès du regretté, feu le général Kamel Lakhdar, relevant du Commandement des Forces terrestres, des suites d'une longue maladie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Il implore Dieu Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa vaste miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'inspirer à sa famille, à ses proches et à tous les siens patience et réconfort face à cette douloureuse épreuve ».

RDC : le bilan de l'épidémie d'Ebola s'élève à 3 874 cas confirmés

L'épidémie de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) totalise désormais 3 874 cas confirmés, selon le point de situation arrêté au 3 août 2026 et publié mercredi par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale. La riposte se poursuit dans les cinq provinces touchées : le Haut-Uélé, l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la Tshopo. Les autorités sanitaires indiquent que la situation demeure géographiquement stable, avec 51 zones de santé affectées, sans extension à de nouvelles zones au cours des dernières 24 heures. L'Ituri reste l'épicentre principal de l'épidémie. Selon le ministère, 717 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés, tandis que 749 personnes ont guéri depuis le début de l'épidémie. Le nombre de décès s'élève à 1 751, portant le taux de létalité à 45,1 %.

Les autorités précisent également que le taux de suivi des personnes contacts atteint 78,4 %. Au cours des dernières 24 heures, 22 nouvelles guérisons ont été enregistrées, témoignant, selon le ministère, des progrès réalisés dans la prise en charge clinique. Les dispositifs de surveillance épidémiologique et de laboratoire restent pleinement opérationnels. Les équipes sanitaires poursuivent le renforcement des centres de traitement, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Haut-Uélé.

27 villes italiennes en alerte maximale à la canicule

L'Italie a placé 27 villes sous le niveau d'alerte canicule le plus élevé alors qu'une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur le pays mercredi, avec plusieurs décès qui seraient liés à cette canicule, selon l'agence de presse ANSA. Alors que 25 villes demeurent sous alerte rouge à la chaleur mercredi, ce nombre passera à 27 jeudi, les prévisions de températures record représentant un risque pour la santé publique.

Un charpentier de 40 ans est décédé après avoir fait un malaise alors qu'il travaillait sur un toit, un agent de sécurité de 55 ans a succombé à une urgence médicale alors qu'il était assis dans sa voiture, et une femme âgée de 90 ans a été retrouvée sans vie dans un jardin. Les températures devraient dépasser les 40 °C dans certaines parties de l'Italie, avec seulement une légère baisse entre 36 et 39 °C attendue au cours du week-end.

Les inquiétudes concernant la sécheresse et les feux de forêt demeurent, des incendies ayant été signalés à Marsica, dans les Abruzzes, tandis que les pompiers poursuivent leurs efforts pour contenir un brasier dans la région du Karst, près de Trieste, qui fait rage depuis samedi après-midi.



France : un plan d'urgence annoncé pour les agriculteurs touchés par les aléas climatiques

La ministre française de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé mercredi un plan national destiné à soutenir les agriculteurs touchés par les canicules, la sécheresse et les incendies de l'été.

Ce « plan global d'accompagnement canicule-sécheresse-incendies » doit permettre qu'aucun agriculteur ne soit « laissé seul face à cette situation », a déclaré la ministre.

Encore en préparation, le dispositif comprendra des aides d'urgence pour la trésorerie des exploitations, des prises en charge de cotisations sociales ainsi que des simplifications et dérogations administratives.

Des mesures doivent également faciliter la remise en production des exploitations les plus durement touchées.

Le ministère prévoit d'adapter au cas par cas les mesures de gestion de l'eau, dans le respect des règles nationales, afin de concilier la préservation des ressources et la continuité de la production agricole. La sécheresse concerne 98 départements, dont 57 placés en situation de crise, niveau entraînant d'importantes restrictions d'usage de l'eau, selon le ministère. Depuis la fin juin, les vagues de chaleur successives et le déficit hydrique ont provoqué la mort de millions de volailles, asséché les prairies et réduit la production laitière.

La production de maïs pourrait tomber à un niveau historiquement bas, tandis que la récolte de blé devrait diminuer d'au moins 4 %. Les cultures de fruits et légumes sont également affectées, notamment en Bretagne, où de nombreuses productions de plein champ ne sont pas irriguées.

La justice britannique confirme qu'un professeur a été licencié illégalement en raison de ses convictions antisémites

L'Université de Bristol a perdu son appel contre une décision historique du tribunal du travail, qui avait conclu qu'un professeur avait été victime de discrimination lorsqu'il avait été licencié en raison de ses convictions antisémites. Dans un jugement rendu mercredi, le Tribunal d'appel du travail a confirmé la décision précédente selon laquelle les convictions antisémites du professeur David Miller constituent des convictions philosophiques protégées par l'Equality Act 2010 (loi sur l'égalité de 2010) et que son licenciement constitue une discrimination directe. David Miller, professeur de sociologie politique recruté par l'université en 2018, avait été licencié pour faute grave en octobre 2021 après avoir tenu, plus tôt dans l'année, des propos publics sur le sionisme, Israël et des organisations étudiantes juives. Rejetant l'appel de l'université, le tribunal a également confirmé que l'opposition de Miller au sionisme politique bénéficiait d'une protection juridique. S'agissant du fond de ces convictions, le jugement indique : « Il est cohérent de qualifier de "raciste" une idéologie [le sionisme] qui promeut la création d'un État [en l'occurrence Israël] pour une seule race de personnes [les Juifs] sur un territoire qui comptait auparavant un grand nombre de personnes d'une autre race [les Palestiniens]. » Le jugement ajoute : « Une telle idéologie, qui soutient la migration des membres du premier groupe vers ce territoire avec le soutien d'une puissance impériale afin de déloger une population autochtone, peut également être qualifiée de coloniale et d'impérialiste. »

Tout en reconnaissant que l'Université de Bristol poursuivait des objectifs légitimes, notamment la protection des étudiants et la préservation de sa réputation, le tribunal a estimé que le licenciement constituait une réponse disproportionnée. Le tribunal a relevé que les déclarations de Miller étaient légales, qu'elles n'avaient pas été jugées antisémites, qu'elles n'incitaient pas à la violence et qu'elles ne représentaient aucune menace pour la sécurité de quiconque. Il a conclu qu'une sanction disciplinaire moins sévère aurait été appropriée. Réagissant à cette décision, David Miller a qualifié le jugement de victoire « décisive » pour le mouvement antisémitiste. « La tentative de l'Université de Bristol d'annuler ma victoire devant le tribunal du travail en 2024 a été totalement rejetée. Nous avons gagné sur tous les points », a-t-il écrit sur le réseau social américain X.

La Belgique envisage de restreindre l'accès des jeunes conducteurs aux voitures à forte puissance

La Belgique envisage d'imposer des restrictions aux jeunes conducteurs concernant l'utilisation de voitures à forte puissance, à l'image des mesures déjà adoptées en France et en Italie, a rapporté mercredi l'agence de presse Belga. Le ministre belge de la Mobilité, Jean-Luc Crucke, étudie la possibilité d'interdire aux conducteurs récemment titulaires du permis de conduire de prendre le volant de véhicules très puissants. Cette réflexion intervient après l'adoption, fin juillet, par

le Parlement français d'une loi limitant, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans après l'obtention du permis, l'accès aux voitures à hautes performances. Le seuil précis de puissance concerné par cette législation française n'a pas encore été fixé. L'Italie applique déjà des restrictions similaires.

Toutefois, une première analyse de l'institut belge de sécurité routière Vias montre que les voitures puissantes ne sont impliquées que dans une faible proportion des accidents impliquant de jeunes conduc-

teurs. « D'un point de vue philosophique, nous pouvons comprendre cette proposition », a déclaré le porte-parole de Vias, Stef Willems, rappelant que les jeunes conducteurs sont davantage exposés au risque d'accident.

Il a toutefois souligné que la puissance du moteur ne suffit pas à expliquer le comportement au volant, estimant qu'un véhicule électrique très puissant et une voiture de sport légère, moins puissante, peuvent présenter des risques différents. Les organisations de mobilité plaident, de leur

côté, pour des alternatives à une interdiction des véhicules puissants. L'association d'automobilistes Touring estime que les autorités devraient concentrer leurs efforts sur le comportement des conducteurs plutôt que sur les caractéristiques des véhicules. « Le problème relève-t-il de la conduite dangereuse, de la consommation d'alcool ou des excès de vitesse ? L'accent doit être mis sur l'éducation et le contrôle des comportements », a déclaré le porte-parole de Touring, Danny Smaghe.

LE SECTEUR CINÉMATOGRAPHIQUE

L'autre segment créateur de richesse de l'économie nationale diversifiée

Après le lancement du programme « Open Cine » dans l'ensemble des wilayas du pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars dernier, portant sur le renforcement de la coordination entre les secteurs de la jeunesse, et de la culture et des arts, afin d'élaborer des programmes répondant aux attentes et aux besoins des jeunes algériens dont celui d'"Open Cine", placé sous le slogan "Cinéma pour tous", les jeunes algériens renouent avec cet art audiovisuel d'importance capitale bénéfique aussi bien sur le plan culturel, économique et commercial, voire touristique. D'aucuns savent que le cinéma enrichit l'économie d'un pays. Il crée des emplois directs et indirects, stimule le tourisme grâce aux lieux de tournage et favorise le commerce local. En ce début du mois d'Août 2026 notre journaliste du MAHGREB le Quotidien de l'Economie a recueilli des déclarations des jeunes ayant assisté à la diffusion du nouveau film « Spider-Man: Brand New Day » diffusé sur un écran dans notre pays, qui l'ont accueilli avec une grande satisfaction. Ce qui est de bon augure pour le secteur du cinéma dans notre pays, qui pourrait stimuler les responsables concernés pour investir dans ce segment cinématographique dans la perspective de participer à l'enrichissement de ce secteur pouvant participer activement dans notre économie nationale diversifiée. Ce nouveau film est donc arrivé en force cet été, à Alger, puisque dès son premier week-end d'exploitation, au complexe culturel de l'Office Riadh El Feth

(OREF) qui abrite des espaces dédiés au 7e art, notamment le Cinéma Cosmos, a connu un grand engouement des jeunes. Ainsi, cette salle de cinéma Cosmos a eu le privilège de diffuser ce nouveau film qui a été très apprécié par les jeunes algériens confirmant leur engouement exceptionnel pour les expériences sur grand écran. Compte tenu de cette demande exceptionnelle, les séances continuent d'afficher une très forte affluence, notamment en soirée et pendant les week-ends. Devant ce grand engouement des jeunes, TMV Cinemas qui est le premier complexe cinématographique moderne d'Alger, recommande au public de réserver ses places à l'avance afin de garantir les meilleures disponibilités. Encore faut-il noter qu'en dépit du prix de 800 DA le ticket d'entrée, les jeunes n'ont pas hésité pour les déboursier afin de voir cette nouvelle production cinématographique avec les nouvelles technologies 2K et 4K, voire 8K. Ce qui montre la très grande importance d'investir dans ces nouvelles technologies pour voir plus d'engouement dans ce secteur qu'est le cinéma. Réunissant les passionnés de l'univers Marvel, les familles et les amateurs de cinéma de tous âges, Spider-Man: Brand New Day confirme que les plus grands films se vivent avant tout en salle, dans une ambiance que seul le cinéma peut offrir. Ainsi donc, et tout au long de ce mois d'août, TMV Cinemas propose une programmation riche et variée, avec les plus grandes productions internationales, des films d'animation pour toute la famille et des œuvres d'action, d'aventure et de suspense. Une invitation à profiter pleinement de l'été et à partager de grands

moments de cinéma entre amis ou en famille.

LA SITUATION DES CINÉMAS EN ALGÉRIE

Pour rappel, à l'indépendance, en 1962, on en dénombrait un peu plus de 450 à travers le pays, dont une cinquantaine dans la capitale Alger et une trentaine à Oran, dans l'Ouest. « Désormais, il en reste une dizaine à Alger. Mais les salles ne sont pas exploitées de manière continue », regrette Nourredine Louhal, journaliste et auteur de Sauons nos salles de cinéma. Acte II (éd. Aframed, 2019), dans lequel il recense ces lieux chargés d'histoire. De la nationalisation des salles par le président Ahmed Ben Bella en 1964 à la privatisation et la vente de certains lieux, l'auteur retrace le parcours de ce patrimoine. Il raconte l'âge d'or de la production cinématographique algérienne des années 1970 et 1980, marquée par de nombreuses comédies et films historiques, dont Chronique des années de braise de Mohammed Lakhdar-Hamina, Palme d'or à Cannes en 1975, puis son déclin. En 1999, on ne compte plus qu'un ou deux films par an. Le pays vit alors les dernières années de la guerre civile, période durant laquelle les Algériens ont délaissé les salles.

LE RÉSULTAT EST SANS APPEL

En 1978, on enregistrait 40 millions d'entrées pour une population de quelque 20 millions de personnes, rappelle Nourredine Louhal dans son livre. Aujourd'hui, malgré la réhabilitation de plusieurs lieux de diffusion, il reste difficile de réconcilier le public algérien avec la diffusion en salles. Le faible éventail des offres proposées par les lieux en activité n'aide pas :



productions américaines des années 2000, films d'action et dessins animés n'attirent pas vraiment les spectateurs. Puis, une étincelle est apparue dans ce sombre tableau. Le film Héliopolis, une production 100 % algérienne réalisée en 2019 par Djaffar Gacem et sortie en salles en mai 2021, a rencontré un franc succès avec 13 000 entrées enregistrées en quelques jours pour ce long-métrage, déjà projeté dans treize régions du pays... Par ailleurs, il est important de rappeler qu'ouvert en août 2023 au sein du centre commercial Garden City à Dély Ibrahim, TMV Cinemas est un multiplexe

de trois salles totalisant 380 places. Équipé d'une projection laser 2K, d'un son Dolby 7.1 et de salles entièrement climatisées, il propose tout au long de l'année une programmation associant les plus grandes productions internationales, les films algériens, les films familiaux et des événements spéciaux, dans le confort des meilleurs standards internationaux. Aujourd'hui, on constate bien le retour de nos jeunes dans les salles de cinéma et en particulier à Riadh El Feth.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Mise en œuvre du plan de stratégie nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, a présidé la première réunion de coordination dédiée à la mise en œuvre du plan de stratégie nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle. avec les représentants des ministères impliqués dans le processus. La réunion, à laquelle ont participé des représentants de divers secteurs ministériels et d'organismes nationaux, a eu pour objectif de définir les objectifs stratégiques et esquisser un plan d'action commun visant à renforcer la souveraineté technologique et à étendre l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les installations publiques, à l'instar d'expériences internationales pionnières. Il a également été question du développement de modèles d'intelligence artificielle souverains open source en plus de fournir des capacités techniques nécessaires dans les centres informatiques. L'idée est de permettre aux centres de recherche et aux start-up de former des modèles intelligents localement. Les intervenants ont abordé la question de la qualification des ressources humaines et le développement des compétences, à travers le lancement des programmes de formation intensifs et innovants en partenariat avec les universités et les instituts de recherche pour qualifier les compétences nationales dans les domaines de l'analyse de données et de l'intelligence artificielle générative. La réunion a également souligné la création d'un centre de recherche scientifique et d'unités de recherche spécialisées afin de faciliter la transition de la recherche académique à l'application industrielle ainsi que la garantie du traitement et du stockage des données administratives et publiques au sein de centres de données nationaux sécurisés, en misant sur l'utilisation éthique et fiable des technologies modernes. Cette première réunion de coordination a également abouti à la formation d'un comité mixte de suivi chargé de suivre la mise en œuvre des étapes de la feuille de route selon un calendrier précis pour assurer un changement tangible vers une administration publique moderne et intelligente.

R.N.

ASSURANCES

La CAAT réalise un bénéfice net de plus de 1 milliard de DA en 2025

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice net de 1,12 milliard de dinars et un total bilan de 110 milliards de dinars, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon les comptes sociaux de cet assureur public, validés par son Assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin dernier, le résultat net a été affecté à hauteur de 450 millions de dinars (DA) aux dividendes, de 56 millions de DA à la réserve légale et de 613,3 millions de DA aux réserves facultatives, ajoute le communiqué. Sur le plan commercial, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 30,54 milliards (mds) de DA, en hausse de 2% par rapport à 2024, selon le même bilan. Cette progression a été principalement portée par le segment hors grands comptes qui, pour la

première fois, est devenu majoritaire avec 50,1% du portefeuille, enregistrant une croissance de 10,5 % (1,5 milliard de DA), les branches automobile (+10%) et engineering (+20,3%) ont également contribué à cette dynamique de diversification. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de sa clientèle, la CAAT a versé 15,88 mds de DA d'indemnités aux assurés, selon le communiqué, ajoutant que ces règlements ont permis de traiter 50% des déclarations de l'exercice et de clôturer 42% des dossiers anciens en instance d'indemnisation. Au cours de l'année, plusieurs projets structurants ont été lancés ou renforcés. Ils portent notamment sur la modernisation du système d'information à travers le lancement de l'opération d'acquisition d'un ERP intégré, la mise en œuvre d'un système

de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001:2015, la réforme du réseau de distribution, la numérisation de certaines prestations en assurance automobile ainsi qu'un vaste programme de conduite du changement, détaille la même source. La compagnie a, par ailleurs, renforcé sa gouvernance, ses mécanismes de contrôle interne ainsi que ses outils de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Selon la CAAT, "l'enjeu dépasse la simple performance économique. Il s'agit de construire, dès aujourd'hui, une entreprise de demain, capable d'anticiper les mutations de son marché et de répondre, convenablement, aux besoins des clients et aux attentes croissantes de l'ensemble de ses parties prenantes".

R.N.

MISE EN SERVICE D'UNE USINE DE PLAQUETTES DE FREIN

Un nouveau jalon pour l'industrie automobile algérienne

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, hier, à la mise en service d'une usine de production de plaquettes de frein et de leurs accessoires. A cet effet, le secteur automobile algérien entre dans une nouvelle phase de structuration avec cette usine. Relevant de la Société de maintenance de l'Est, SME, filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie, GICA, cette unité industrielle s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale visant à développer une base productive locale solide et à réduire la dépendance aux importations.

Longtemps, le marché national des pièces de rechange et des équipements automobiles a été alimenté à plus de 90% par l'étranger, ce qui pesait lourdement sur la facture d'importation et exposait le secteur aux fluctuations des devises et aux ruptures d'approvisionnement. L'entrée en production de cette usine vient répondre directement à cet enjeu. Avec une capacité de production annuelle de 1,5 million de plaquettes de frein, elle permettra de couvrir une part importante des besoins du marché local et d'assurer une disponibilité continue pour les constructeurs et les réseaux de distribution. L'usine fabriquera d'emblée des plaquettes destinées à 25 modèles de véhicules de tourisme de marques internationales, ainsi qu'à six marques de véhicules lourds. Une perspective d'élargissement vers d'autres marques est déjà prévue, afin d'accompagner la montée en cadence du secteur. Par sa localisation et sa vocation, cette unité est appelée à devenir un fournisseur de proximité pour les usines de montage installées en Algérie, notamment l'usine FIAT Algérie, et à contribuer à l'intégration locale dans la filière automobile. Au-delà de l'aspect économique, ce projet reflète l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la relance des unités industrielles confisquées en vertu de décisions de justice définitives dans le cadre de la récupération des avoirs détournés. En transformant ces actifs en outils de production utiles, l'État vise à créer de la valeur, de l'emploi et à ouvrir des perspectives d'exportation vers les marchés extérieurs. Lors de la cérémonie d'inauguration, M. Ghrieb était accompagné d'une délégation ministérielle composée du

ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs responsables et opérateurs économiques. L'inauguration de cette usine située dans la zone industrielle de Reghaïa intervient en application des instructions du président de la République visant à valoriser les biens récupérés dans le cadre des affaires de corruption, à les réintégrer dans le circuit économique national et à les transformer en projets productifs à rentabilité économique, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée, à la génération d'emplois et au soutien de l'investissement national. Relevant de la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), cette usine est appelée à renforcer les capacités de production nationales, à contribuer à la satisfaction des besoins du marché local, à réduire la facture des importations et à ouvrir des perspectives d'exportation vers les marchés extérieurs. Elle reflète également la volonté des pouvoirs publics de promouvoir le tissu industriel national, de valoriser les capacités de production et de renforcer la souveraineté économique à travers le soutien à la production locale et l'encouragement de l'investissement dans les secteurs à valeur ajoutée. Cette infrastructure industrielle se veut un acquis important dans le domaine des industries mécaniques, au regard de sa spécialisation dans la fabrication de plaquettes de frein et de leurs accessoires destinés aux voitures et aux camions, conformément aux normes techniques en vigueur. Selon un exposé présenté lors de la cérémonie d'inauguration, l'usine fabrique 153 modèles, dont 126 destinés aux véhicules légers et 27 aux véhicules lourds, en plus d'autres produits destinés aux tracteurs et à divers équipements. La capacité de production de l'usine est estimée à 1,5 million de plaquettes de frein par an. Le projet, qui permettra la création de plus de 150 emplois, dont 60 emplois directs, vise à répondre aux besoins des unités de fabrication de véhicules et des services après-vente dans toutes les wilayas, l'objectif étant de couvrir entre 30 et 40 % du marché national, avant de s'orienter, à l'avenir, vers l'élargissement de sa production et le renforcement de ses exportations. L'usine repose sur le principe de la rationalisation de la consommation énergétique à toutes les étapes de fabrication. Elle dispose d'une chaîne de production intégrée, à commencer par la préparation des matières premières selon les normes de qualité, en passant par les opérations d'usinage, les traitements thermiques et de surface, jusqu'aux opérations de finition, d'emballage et de conditionnement, garantissant ainsi la fabrication



de plaquettes de frein conformes aux spécifications techniques.

LE PREMIER MINISTRE SOULIGNE L'ATTACHEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LA RELANCE DES UNITÉS INDUSTRIELLES CONFISQUÉES DANS LE CADRE DE LA RÉCUPÉRATION DES AVOIRS DÉTOURNÉS

A cette occasion, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné, l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la relance des unités industrielles confisquées en vertu de décisions de justice définitives dans le cadre de la récupération des avoirs détournés, affirmant que cette démarche concernera prochainement d'autres unités, notamment à Batna et à Tissemsilt. Le Premier ministre a réaffirmé les engagements du président de la République envers le peuple algérien concernant la récupération des fonds détournés et la relance des unités confisquées, soulignant que l'opération se poursuit et sera bientôt appuyée par la remise en activité d'autres unités et usines, conformément au calendrier fixé. Il a rappelé que le processus de récupération de ces unités a débuté à Adrar, avant de poursuivre avec l'unité de M'sila, puis l'unité de Batna dédiée à la production des carrosseries automobiles "qui sera inaugurée à la date fixée en application des instructions du président de la République". Soulignant que la mise en service de l'usine de Reghaïa intervient dans le cadre de l'action continue du gouvernement, M. Ghrieb a rappelé, à cet égard, que le président de la République avait récemment ordonné la réalisation de la machine destinée à la fabrication des tôles utilisées pour les silos de stockage des céréales, un projet concrétisé en un délai très court. A cette occasion, le Premier ministre a salué les efforts de la Société de main-

tenance de l'est (SME), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et qui a permis de relancer l'usine et de la mettre en service en moins de deux mois. Il a également salué les efforts consentis par la SME, dans le but de remettre en exploitation les unités industrielles confisquées. Il a indiqué que la qualité constitue le maître-mot de cette unité industrielle, au regard de la sensibilité de son produit et de son lien direct avec la sécurité des véhicules, ajoutant que l'usine permettra de couvrir entre 40 % et 50% des besoins nationaux en plaquettes de frein. Par ailleurs, M. Ghrieb a invité l'ensemble des travailleurs ayant auparavant exercé au sein de cette unité à réintégrer leurs postes, affirmant que les portes de l'usine leur demeurent ouvertes et que toutes les instructions ont été données aux responsables afin de réunir les conditions idoines pour la relance de l'activité dans les meilleures conditions. Le Premier ministre a également lancé un appel aux opérateurs économiques à investir dans l'industrie des pièces de rechange, soulignant que l'Etat, sur instruction du président de la République, accorde toutes les facilités nécessaires pour accompagner les investisseurs dans ce domaine, notamment à travers le Guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui veille à la simplification des procédures et à la célérité du traitement des dossiers. Il a ajouté que les projets relatifs à l'industrie des pièces de rechange bénéficieront du "couloir vert", en exécution des instructions données à l'Agence, de manière à permettre leur concrétisation dans les plus brefs délais. Le Premier ministre a inspecté les différents ateliers et lignes de production, où il s'est enquis des équipements utilisés ainsi que des différentes étapes du processus de production, insistant sur la nécessité de respecter les plus hautes normes en matière de

qualité et d'efficacité dans la production. Relevant de la SME, filiale du Groupe GICA, cette unité industrielle s'inscrit parmi les projets prometteurs dans le domaine des industries mécaniques, au regard de sa spécialisation dans la fabrication de plaquettes de frein et de leurs accessoires destinés aux voitures et aux camions, conformément aux normes techniques en vigueur. **LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE DEUX ACCORDS DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE** En outre, Sifi Ghrieb, a présidé, la cérémonie de signature de deux accords de coopération industrielle dans le domaine de la sous-traitance mécanique entre la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du groupe GICA, et Stellantis El Djazaïr ainsi que la société IDENET. Ces deux accords s'inscrivent dans le cadre du développement des partenariats économiques, du soutien à la sous-traitance industrielle et du renforcement du positionnement du produit national sur le marché local. L'inauguration de cette usine située dans la zone industrielle de Reghaïa intervient en application des instructions du président de la République, visant à valoriser les biens récupérés dans le cadre des affaires de corruption, à les réintégrer dans le circuit économique national et à les transformer en projets productifs à rentabilité économique, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée, à la génération d'emplois et au soutien de l'investissement national. Cette usine est appelée à renforcer les capacités de production nationales, à augmenter le taux d'intégration dans le secteur de montage de l'automobile, et contribuer à la satisfaction des besoins du marché local, à réduire la facture des importations et à ouvrir des perspectives d'exportation vers les marchés extérieurs.

Hamza B.

MINISTÈRE DES FINANCES

« Les procédures relatives à l'allocation touristique ne font pas l'objet d'une révision »

Le ministère des Finances a démenti, hier, dans un communiqué, les informations relayées par certaines pages sur les réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle révision ou annulation des nouvelles mesures relatives à l'allocation touristique et d'un retour au système précédent.

A ce propos, le ministère a précisé que le document diffusé et qui lui est attribué «est un faux, dénué de tout fondement», précisant qu'il n'émane d'aucun de ses services. Le ministère souligne également que l'ensemble des communiqués et informations officiels ayant trait à ses missions et à ses attributions sont publiés exclusivement via ses canaux de communication officiels, ajoute la même source. Les citoyens et les médias sont invités à faire preuve de vigilance, à ne pas relayer ni republier des informations ou des documents non authentifiés, et à s'en remettre aux sources officielles pour s'informer, ajoute la même source. «Le ministère des Finances se réserve le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires contre toute personne ayant élaboré, publié ou diffusé de faux documents de nature à induire l'opinion publique en erreur ou à porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'Etat», conclut le communiqué. La Banque d'Algérie a publié, le 13 juillet dernier, une instruction fixant les modalités d'attribution du

droit de change pour voyage à l'étranger, au profit des nationaux résidents, par carte bancaire. Cette instruction, n 07-2026, intervient en application de la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, portant attribution, à titre provisoire, de l'allocation touristique par le biais d'une carte bancaire, et non plus en espèces, "compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises, sans que les personnes concernées ne bénéficient de cette allocation". Selon cette instruction, "le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur". Le montant de cette allocation est fixé à 750 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de



19 ans et plus, et à 300 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de plus de 12 ans et de moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille, précise l'instruction, qui souligne que le droit de change est accordé "une fois au titre de chaque année civile". La carte de paiement internationale ou dédiée servant à la mobilisation du droit de change pour voyage à l'étranger est émise "à titre strictement nominatif" par la banque intermédiaire agréée, selon l'instruction précisant qu'"elle ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers". Le demandeur du droit de change au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée est tenu d'introduire, auprès d'une banque intermédiaire agréée, une demande de délivrance de cette carte "suffisamment à l'avance" en prévision de son voyage à l'étranger, ajoute la Banque

d'Algérie dans son instruction qui fixe la durée de validité de la carte émise de "trois ans au minimum". Le droit de change accordé au titre des voyages à l'étranger, porté sur une carte de paiement internationale ou dédiée, "ne peut être utilisé que pour des opérations effectuées à l'étranger se rapportant au motif pour lequel il a été attribué", souligne la banque centrale. L'émission de la carte de paiement internationale ou dédiée servant de support à l'octroi du droit de change doit être adossée au compte devises ouvert par le bénéficiaire auprès de la banque intermédiaire agréée, selon la même source ajoutant que l'octroi de ce droit de change est subordonné à la détention d'un compte bancaire en monnaie nationale. Les banques intermédiaires agréées doivent procéder à l'émission et à la remise de la carte au profit de leurs clients "indépendamment de l'introduction de la demande de bénéfice du droit de change pour voyage à l'é-

tranger, laquelle peut intervenir à une date ultérieure", est-il indiqué dans le même texte. Par ailleurs, les banques sont tenues, dans le cadre de l'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée, d'inscrire sur le passeport du bénéficiaire le montant attribué, la devise correspondante et la date de l'opération, outre la déclaration sur la plateforme de la Banque d'Algérie dédiée au droit de change. Elles doivent également mettre en place des dispositifs d'assistance dédiés aux porteurs, comprenant notamment des centres d'appels et des canaux d'interaction digitaux, accessibles depuis l'étranger et disponibles 24h/24 et 7j/7, afin de traiter en temps quasi-réel, les incidents et requêtes susceptibles de survenir lors de l'utilisation des cartes à l'étranger, selon la même source.

Hamza B.

MINES

L'Algérie disposée à partager son expertise avec le Soudan



Le ministre des Mines et des Industries minières, M. Mourad Hanifi, a reçu, l'ambassadeur soudanais, M. Abdelhafid El-Awad Sid Ahmed El-Fekki, auquel il a fait part de la

disponibilité de l'Algérie à partager son expertise dans le secteur avec le Soudan, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les voies et

moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la recherche et de l'exploration minières, de la cartographie géologique pour identifier et développer les gisements souterrains prometteurs et de la valorisation des ressources minières, en accordant la plus grande importance au développement des industries de transformation au niveau local, afin d'accroître leur valeur ajoutée. Les deux parties ont également évoqué la qualification technique à travers l'accompagnement et la formation des cadres et ingénieurs soudanais au sein des écoles et instituts algériens spécialisés en génie minier, en sus de la gouvernance, de l'encadrement et de la modernisation des organismes miniers, selon la même source. Pour concrétiser ces axes opérationnels sur le terrain, les deux parties ont convenue d'établir des passerelles et des cadres de

coopération entre les organismes et établissements miniers homologues, ainsi qu'entre les entreprises opérant dans ce secteur dans les deux pays, afin d'étudier les opportunités de partenariat disponibles et les possibilités de transfert de connaissances. A cette occasion, M. Hanifi a rappelé "la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir le secteur des mines pour en faire un pilier stratégique de la diversification de l'économie nationale et de la création de richesse hors hydrocarbures", réaffirmant "la pleine disponibilité de l'Algérie à mettre son expérience pionnière et sa longue expertise dans le domaine minier au service des frères soudanais". Il a, dans ce cadre, évoqué les facilités prévues dans la nouvelle loi régissant les activités minières, qui renforce l'attractivité des investissements, à travers la protection des

investisseurs, la garantie de la transparence grâce à la numérisation et la simplification des procédures administratives liées à l'octroi des autorisations, afin d'encourager les entreprises internationales et locales. De son côté, l'ambassadeur soudanais a salué les réformes opérées et la vision du Gouvernement algérien, indiquant que son pays souhaite tirer parti de l'expérience, des expertises et du savoir-faire algériens, à travers des échanges institutionnels directs débouchant sur des partenariats miniers durables. Au terme de cette rencontre, "les deux parties ont réaffirmé leur engagement à accélérer la mise en place de mécanismes visant à établir des partenariats au service des intérêts des deux pays et peuples frères", conclut le communiqué du ministère.

R.N.

LE CRTAA ET L'UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Signature d'une convention de coopération

Une convention cadre de coopération a été conclue entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, en vue de renforcer les synergies et développer la recherche scientifique.

La directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention qui s'est tenue au siège du centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la «coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Bejaia». Elle porte également sur l'encadrement



pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques, ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les

signataires de la convention, a-t-elle ajouté. Pr Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment au développement de

la recherche scientifique et au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique. Pour sa part, le recteur de l'université de Bejaia, Pr Beniaiche Abdelkrim, a souligné l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université. Il a affirmé que l'université constitue un «apport essentiel» en matière d'étudiants dans les unités de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Bejaia. La cérémonie de la signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accréditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, note Pr Boucherba.

LITTÉRATURE ET LANGUE AMAZIGHES

7e édition du Prix du président de la République à Tlemcen

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité, M. El Hachemi Assaad, et le wali de la wilaya de Tlemcen, M. Bechlaoui Youcef préparent la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes ainsi que les célébrations nationales de Yennayer. Lundi, le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. El Hachemi Assaad, a présenté, en marge de la réunion de coordination consacrée aux préparatifs de la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes, qui coïncide avec les célébrations nationales du Nouvel An amazigh 2977, les efforts déployés par l'État en faveur de la promotion de la langue amazigh. Il a également exposé les principaux axes du programme proposé, les activités culturelles, scientifiques et artistiques prévues, ainsi que le plan de communication et les mécanismes de coordination entre les différents intervenants. Cette réunion, tenue au siège de la wilaya de Tlemcen, s'est déroulée en présence du wali de la wilaya, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du recteur de l'Université de Tlemcen, des autori-

tés locales, sécuritaires et militaires, de l'inspecteur général de la wilaya, des chefs de daïras de Tlemcen, Béni Snous, Béni Boussaïd, Fellaoucène et Mansourah, ainsi que des responsables des secteurs de la réglementation et des affaires générales, de l'administration locale, de la culture et des arts, du tourisme et de l'artisanat, de l'éducation, des affaires religieuses et des wakfs, de la santé et de la population, de l'action sociale et de la solidarité, de la jeunesse et des sports, ainsi que de la formation et de l'enseignement professionnels. À cette occasion, un exposé détaillé sur le plan d'action relatif à l'organisation de cette manifestation a été présenté. Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité a souligné que le choix de la wilaya de Tlemcen pour accueillir les célébrations nationales du Nouvel An amazigh 2977, ainsi que la 7e édition du Prix du président de la République de littérature et de langue amazighes, reflète la richesse historique et culturelle de cette wilaya. Il a indiqué que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés afin d'assurer la réussite de cette manifestation nationale, organisée sous le slogan : « Yennayer... une

mémoire qui unit et une patrie qui rassemble », illustrant ainsi les valeurs de l'unité nationale et de la diversité culturelle qui caractérisent l'Algérie. M. El Hachemi Assaad a ajouté que cette 7e édition connaîtra une large participation d'acteurs culturels, d'universitaires et de chercheurs, contribuant ainsi à la promotion de la langue et de la culture amazighes, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le wali de la wilaya de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a salué la confiance accordée à la wilaya de Tlemcen à travers son choix pour accueillir cet événement national. Il a affirmé la mobilisation de l'ensemble des services de la wilaya et la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour assurer son succès, reflétant ainsi l'intérêt que l'État porte à la promotion de la langue amazigh en tant que patrimoine national et composante essentielle de l'identité nationale. À cette occasion, le wali a donné une série d'instructions et de directives visant à engager immédiatement la mise en œuvre du plan d'action selon un calendrier précis, afin de garantir une préparation optimale de ce rendez-vous national.

BILAN DE LA CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE À MILA:

Une production record

Le bilan de la campagne moisson-battage pour la saison agricole 2025/2026 dans la wilaya de Mila affiche des indicateurs très prometteurs. Selon les données communiquées par la direction des services agricoles (DSA), une production record dans la majorité des régions de la wilaya est attendue. S'exprimant à ce sujet, le chef du service de la production et du soutien technique auprès de la DSA, Mohamed Bengoutene, a indiqué que la campagne enregistre une progression remarquable, précisant que le parachèvement total des opérations est prévu avant la fin de la semaine en cours. Une dynamique rendue possible grâce aux efforts conjugués des services agricoles et des autorités

locales. Les données relatives à la superficie totale semée au titre de cette saison s'élèvent à 113 824 hectares. Selon la répartition par filière, il ressort que plus de 63.000 hectares ont été réservés au blé dur. Pour ce qui est du blé tendre, la surface emblavée est de plus de 21 000 hectares. S'agissant de l'orge, 21.144,5 hectares ont été réservés à cette culture, tandis que plus de 5 hectares ont été consacrés à l'avoine, 178,5 hectares pour la culture triticale et plus de 6.000 hectares pour les légumes secs. Le responsable a souligné que les indicateurs actuels confirment qu'il s'agit d'une saison exceptionnelle, classée parmi les meilleures de ces dernières années. Et ce, malgré les incendies ayant touché la région et causé la perte

de 5 % de la superficie globale cultivée. Pour assurer la réussite de cette campagne, une logistique d'envergure a été mobilisée sur l'ensemble du territoire de la wilaya: 663 moissonneuses-batteuses (dont 32 rattachées à la Coopérative des céréales et des légumes secs - CCLS de la wilaya), 3.656 tracteurs, 1.149 citernes, 1.799 remorques et 5.567 charrues ont été mobilisés. De même que 942 machines de ramassage et de pressage de paille ont été mises à contribution. Sur le plan du stockage, 19 points de collecte répartis à travers différentes communes ont été assignés à la réception des récoltes, offrant une capacité d'accueil globale supérieure à 2,5 millions de quintaux. L'entrée en service des nouveaux

centres de proximité au cours de cette saison a joué un rôle déterminant pour fluidifier l'acheminement de la production et éliminer les interminables files d'attente des agriculteurs devant les docks de la CCLS. Par ailleurs, la direction des services agricoles a réitéré son appel à l'ensemble des producteurs de céréales de la wilaya quant à l'obligation légale de livrer l'intégralité de leurs récoltes aux points de collecte de la CCLS. Cette obligation s'inscrit en application des dispositions de l'article 30 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2022. La DSA avertit que tout manquement à ce devoir exposera son auteur aux sanctions et mesures légales et réglementaires en vigueur.

FEUX DE FORÊT À ANNABA:

Caravane de solidarité au profit des habitants de Seraïdi

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée au profit des habitants de la commune de Seraïdi (wilaya d'Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. «En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe», précise le communiqué. Dans ce cadre, «une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées», souligne la même source. «Cette caravane a été organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile», a fait savoir le ministère, assurant que «le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve».

MOSTAGANEM

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine à Stidia

Les services de la Sûreté de daïra de Stidia et ceux de la brigade de lutte contre les migrants relevant de la Sûreté de wilaya ont réussi, à Mostaganem à déjouer une tentative d'émigration clandestine par mer vers l'autre rive de la Méditerranée, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a permis l'arrestation de 6 personnes dont des repris de justice, parmi lesquelles figurent deux femmes dans le cadre de la lutte contre le trafic de migrants, a précisé la même source. Les individus arrêtés sont originaires des wilayas de Mostaganem, Mascara et Tébessa, a-t-on fait savoir. Les enquêteurs étaient munis d'un mandat de perquisition pour la fouille du domicile de l'auteur principal de cette tentative d'émigration située à Stidia. L'opération s'est soldée également par l'arrestation des six personnes à la maison du coupable principale deux femmes, la saisie d'une somme d'argent estimée à 124.000 DA, deux gilets de sauvetage, en plus d'une voiture utilisée dans leur opération de transport des candidats à l'émigration clandestine ainsi qu'une quantité de la drogue dure (cocaïne), mentionne le document. Après finalisation des procédures légales nécessaires, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem pour «tentative de quitter le territoire national clandestinement dans le cadre d'un réseau criminel organisé», conclut le communiqué.

CRISE MIGRATOIRE À CEUTA

Retour de la quasi-totalité des migrants vers le Maroc

Les autorités espagnoles ont rapidement organisé le retour de la quasi-totalité des migrants vers le Maroc, plus de 70 000 personnes auraient regagné le territoire marocain en quelques jours.

Le ministre français de l'Intérieur Laurent Nunez a annoncé le déploiement de 334 policiers et gendarmes en renfort à la frontière franco-espagnole, en plus des effectifs habituels, en réaction à l'afflux massif de migrants survenu fin juillet dans l'enclave espagnole de Ceuta.

Ce renforcement, qui multiplie



par cinq les moyens déjà engagés, s'accompagne d'un appui aérien (avions et drones) et d'un renforcement des contrôles dans les trains reliant les deux pays.

L'afflux a eu lieu entre le 30 et le 31 juillet : plusieurs dizaines de

milliers de personnes (estimées entre 50 000 et 70 000 selon les sources) ont franchi en quelques heures la frontière terrestre et maritime séparant le Maroc de Ceuta.

La plupart étaient de jeunes

hommes marocains ou originaires d'Afrique subsaharienne. L'arrivée a représenté jusqu'à 70 % de la population de l'enclave (environ 84 000 habitants).

Le bilan humain s'élève désormais à au moins 72 morts côté espagnol et 11 morts côté marocain, selon les autorités des deux pays. Certaines sources locales à Ceuta font état d'un nombre plus élevé de corps récupérés (jusqu'à 88).

Les autorités espagnoles ont rapidement organisé le retour de la quasi-totalité des migrants vers le Maroc, plus de 70 000 personnes auraient regagné le territoire marocain en quelques jours.

Il resterait cependant encore entre 3 000 et 5 000 migrants sur place, dont plusieurs centaines de mineurs.

L'Espagne a installé une barrière flottante en mer et renforcé sa présence militaire et policière.

Cette crise a relancé les tensions au sein de l'Union européenne sur la gestion des frontières extérieures et la solidarité entre États membres.

BATEAUX DE PLAISANCE EN TUNISIE: Le projet à 10 MDT et 29% de TRI passé au crible

La Tunisie ne se contente plus d'accueillir des plaisanciers sur ses côtes. Elle fabrique aussi une partie des bateaux sur lesquels naviguent des clients européens. En 2023, les exportations tunisiennes de yachts et d'autres embarcations de plaisance ou de sport ont atteint près de 338 millions de dinars, contre seulement 25,1 millions en 2015. En huit ans, leur valeur a ainsi été multipliée par plus de treize. Cette progression spectaculaire fait de la construction nautique l'une des réussites industrielles tunisiennes les moins connues. La filière compte 16 entreprises, emploie 1 751 personnes et réalise l'essentiel de son activité à l'exportation. Elle repose toutefois largement sur des sociétés à capitaux étrangers, notamment français et italiens, qui disposent déjà de marques, de donneurs d'ordre et de réseaux commerciaux en Europe. Leur réussite ne peut donc pas être automatiquement reproduite par un nouvel investisseur tunisien dépourvu de clients sécurisés. Une fiche professionnelle publiée en avril 2025 par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation, l'APII, présente un scénario particulièrement attractif : un investissement de 10 millions de dinars dans une unité capable de produire jusqu'à 60 bateaux par an, avec un taux de rentabilité interne annoncé de 29% et un retour sur investissement estimé à 4,4 ans. Ces projections soulèvent une question centrale : la construction de bateaux de plaisance représente-t-elle réellement une opportunité accessible à de nouveaux investisseurs, ou la rentabilité annoncée dépend-elle de conditions commerciales difficiles à réunir ? Tunisie Numérique a examiné les chiffres, les hypothèses et les principaux risques de ce modèle.

LES CHIFFRES ESSENTIELS

Les exportations sont passées de 25,1 millions de dinars en 2015 à 337,7 millions en 2023. La filière compte 16 entreprises industrielles et 1 751 emplois directs. Douze entreprises disposent de capitaux étrangers et douze travaillent sous le régime totalement exportateur. Près de 87 % des exportations sont destinées à l'Europe. La France et l'Italie concentrent à elles seules environ 67% des ventes à l'étranger. Le projet étudié nécessite 10 millions de dinars d'investissement et vise 29,7 millions de dinars de chiffre d'affaires annuel à maturité.

AFFRONTLEMENTS À ZAWIYA ET SURMAN EN LIBYE:

Des civils pris entre deux feux, victimes d'armes à feu répandues

Les villes de Zawiya et Surman, dans l'ouest de la Libye, sont de nouveau au cœur de l'actualité sécuritaire du pays suite à de violents affrontements armés survenus entre différents groupes armés. Ces affrontements ont ravivé le souvenir de scènes familières auxquelles les Libyens sont témoins lors des escalades de la violence, les civils des deux villes étant une fois de plus pris entre deux feux, victimes les plus vulnérables de ces violences. L'agence de presse libyenne (LANA) a rapporté que les services d'ambulance et les autorités locales ont émis des avertissements répétés aux premières heures des combats, déconseillant d'emprunter la route côtière reliant Tripoli et Ras Jdir, la jugeant dangereuse en raison des affrontements armés. Cette route est l'axe routier le plus vital de l'ouest libyen, reliant la capitale, Tripoli, à la frontière tunisienne. Le trafic de passagers, de marchandises et de fournitures commerciales en dépend quotidiennement. Même une brève interruption de la circulation et des transports met en lumière la fragilité de la situation sécuritaire et la capacité de ces affrontements récurrents, qui persistent depuis des années, à impacter la vie publique et l'économie nationale, le tout dans un silence officiel. Les répercussions des affrontements ne se sont pas limitées à la perturbation des déplacements, mais ont également engendré une panique généralisée au sein de la population civile. Les municipalités de Zawiya et de Surman ont exhorté leurs citoyens à rester chez eux et à ne sortir qu'en cas d'absolue nécessité. Elles ont également annoncé la suspension des activités de plusieurs institutions afin de garantir la sécurité des employés et des résidents. Dans un autre ordre d'idées, le Croissant-Rouge libyen a relevé son niveau d'alerte au maximum, appelant les parties belligères à ouvrir des couloirs humanitaires afin de garantir l'accès des ambulances et des équipes de secours aux personnes dans le besoin. Ces mesures témoignent de l'ampleur des dangers auxquels sont confrontés les civils qui ne sont pas parties prenantes au conflit. L'annonce faite par la police judiciaire concernant l'évasion de plusieurs détenus de l'établis-

sement de réforme et de réhabilitation de Surman lors des affrontements a encore compliqué la situation. Elle a mis en lumière les répercussions indirectes des confrontations armées sur la sécurité et a suscité des inquiétudes supplémentaires, notamment parmi les civils, quant à la stabilité de la région en général. À ce jour, les autorités officielles n'ont pas publié de bilan définitif des victimes ni fourni de détails complets concernant les causes et les circonstances de ces affrontements, qui ont impliqué l'utilisation d'armes légères, de mitrailleuses et d'armes moyennes dans des zones résidentielles. Malgré la gravité de la situation, les informations concernant l'identité des parties impliquées restent contradictoires. Si les médias font état d'un affrontement entre groupes armés, les autorités compétentes n'ont pas encore publié de compte rendu détaillé expliquant le contexte des événements ni les mesures qu'elles comptent prendre pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Il convient de noter que la région ouest, notamment Zawiya et ses environs, ainsi que Surman, Sabratha et Al-Ajilat, a été le théâtre de nombreux affrontements ces dernières années, principalement liés à la lutte pour l'influence et le contrôle des routes de contrebande. Ces affrontements ont eu un impact plus important sur la vie des civils que sur celle des belligérants eux-mêmes. Face à cette situation sécuritaire instable, la capacité de l'État à assurer la sécurité, à protéger les infrastructures vitales et à garantir la liberté de circulation est de nouveau remise en question. La fermeture de la route côtière, la suspension des activités dans les institutions et les appels lancés aux habitants pour qu'ils restent chez eux témoignent du fait que les répercussions des affrontements dépassent le cadre militaire et affectent le quotidien des citoyens. Ce sont toujours les civils qui paient le plus lourd tribut, que ce soit par l'intimidation, la perturbation de leur vie quotidienne ou les restrictions de circulation sur l'axe routier vital reliant l'ouest du pays à sa capitale et à ses frontières occidentales. Il reste à espérer que les efforts sécuritaires et politiques permettront d'empêcher que de telles scènes ne se reproduisent et

de mettre en place des institutions capables de maîtriser l'usage de la force et de protéger les citoyens sans recourir à la violence.

PRÉPARATION D'UNE FORCE MILITAIRE QUI SERA STATIONNÉE À SURMAN.

D'autre part, la région militaire de la Côte Ouest a annoncé le déploiement d'une force militaire dans toute la ville de Surman afin d'assurer la sécurité de la ville et la protection de la prison, conformément aux directives du chef d'état-major général de l'armée libyenne, le lieutenant-général Dr Salah al-Din al-Namroush. La région a ajouté que ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de sécurité visant à renforcer la stabilité et à protéger les infrastructures vitales, avec le retrait de toutes les formations armées de la ville, contribuant ainsi à consolider la sécurité et à créer les conditions d'un retour à la vie normale. Selon la région militaire de la côte ouest, cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'état-major général pour soutenir la sécurité et la stabilité, et pour permettre aux autorités légitimes d'exercer leurs fonctions, renforçant ainsi la souveraineté de l'État et préservant la sécurité des citoyens et la sûreté des biens publics et privés.

TUNISIE-LIBYE :

Vers un renforcement de la coopération économique, technique et énergétique

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'est entretenu par téléphone, ce mercredi, avec le chargé de la gestion du ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Taher Al-Baour. Selon un communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères, les deux responsables sont convenus de préparer soigneusement la prochaine échéance bilatérale, qui sera consacrée à l'examen des moyens de développer les programmes de coopération économique, technique et énergétique entre les deux pays. L'entretien a également porté sur les différents volets de la coopération tuniso-libyenne et sur les perspectives de son renforcement, notamment dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables. Mohamed Ali Nafti a, par ailleurs, réaffirmé l'attachement de la Tunisie à la sécurité, à la stabilité et au développement de la Libye. Il a souligné le soutien de Tunis à une solution interlibyenne, menée sous l'égide des Nations unies, de manière à préserver l'unité territoriale de la Libye et à favoriser le retour durable de la stabilité dans le pays.

LA CHINE À L'ÉPREUVE DE LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

Quand puissance industrielle, mémoire stratégique et contrôle des flux convergent

Par : Salah Lakoues

La fin de l'illusion de la mondialisation heureuse. Pendant près de quatre décennies, la mondialisation a reposé sur une idée simple : la prospérité naît de l'interdépendance économique.

Les chaînes de valeur se sont mondialisées, les technologies se sont diffusées et les grandes puissances ont accepté de dépendre les unes des autres pour leurs approvisionnements stratégiques. Mais les crises successives – pandémie de Covid-19, guerre commerciale sino-américaine, conflit en Ukraine, tensions autour de Taïwan et restrictions occidentales sur les semi-conducteurs – ont profondément changé cette perception. La technologie est désormais devenue un instrument de puissance autant qu'un facteur de développement. Les États ont redécouvert qu'une dépendance excessive dans les secteurs critiques peut rapidement se transformer en vulnérabilité stratégique. Les puces électroniques, l'intelligence artificielle, les réseaux numériques, les infrastructures énergétiques et les routes maritimes sont aujourd'hui les nouveaux piliers de la souveraineté. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la stratégie chinoise. La Chine n'est plus seulement une puissance émergente qui cherche à rattraper son retard industriel ; elle construit méthodiquement une architecture de souveraineté destinée à réduire ses dépendances, sécuriser ses chaînes de valeur et affirmer son autonomie face aux grandes puissances occidentales. Son ambition dépasse largement le cadre économique : elle vise à redéfinir les rapports de force du XXI^e siècle.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE INTÉGRÉE

L'un des aspects les plus remarquables de l'évolution chinoise est la cohérence de sa stratégie. Les progrès dans l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, la mémoire DRAM, la lithographie, les infrastructures énergétiques, les réseaux logistiques et les corridors maritimes ne constituent pas des succès isolés. Ils répondent à une vision d'ensemble où chaque avancée renforce les autres. Les modèles d'intelligence artificielle comme Kimi K3 illustrent cette approche. Pékin ne cherche pas uniquement à rivaliser avec les grands laboratoires occidentaux ; il souhaite diffuser des modèles ouverts, moins coûteux et plus facilement adaptables afin d'élargir leur utilisation, notamment dans les pays du Sud global. L'IA devient ainsi non seulement un outil d'innovation, mais également un instrument d'influence et de souveraineté. Cette logique d'intégration est fondamentale. L'intelligence artificielle dépend des processeurs, des mémoires, des centres de données, d'une



énergie abondante, de réseaux performants et d'équipements industriels sophistiqués. Maîtriser l'ensemble de ces composantes revient à construire un écosystème capable de fonctionner même sous la pression de sanctions ou d'embargos.

LE CŒUR DU PROJET : BÂTIR UNE SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

La souveraineté technologique constitue désormais le véritable fil conducteur de la stratégie chinoise. Elle ne signifie pas l'autarcie, mais la capacité d'un État à contrôler les technologies essentielles à son développement sans dépendre des décisions d'autres puissances. Le secteur des semi-conducteurs en est l'illustration la plus évidente. Pékin a compris que dépendre d'équipements étrangers, de logiciels américains de conception, de mémoires importées ou de standards technologiques contrôlés par d'autres revenait à accepter une vulnérabilité permanente. Les investissements massifs dans la lithographie, les accélérateurs d'IA, les mémoires électroniques, les logiciels de conception et les capacités industrielles répondent tous au même objectif : rendre progressivement inefficaces les instruments de pression extérieure.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE COMME LEVIER D'INFLUENCE

L'IA occupe une place particulière dans cette stratégie. Plus qu'un secteur industriel, elle devient une infrastructure transversale capable de transformer l'économie, la recherche, l'administration, la défense et les services publics. Les modèles open-weight développés par les entreprises chinoises présentent un avantage stratégique important : ils sont plus accessibles financièrement et plus facilement personnalisables. Pour de nombreux pays émergents, cette approche représente une alternative crédible aux solutions occidentales souvent plus coûteuses ou plus contraignantes. La Chine cherche ainsi à construire un espace technologique où son influence repose autant sur l'accessibilité de ses solutions que sur leurs performances.

LA MÉMOIRE DRAM : UN MAILLON ESSENTIEL DE L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Le développement de la mémoire DRAM constitue un autre pilier souvent sous-estimé. Sans mémoire performante, les processeurs graphiques les plus puissants ne peuvent exploiter pleinement leurs capacités. En développant des acteurs nationaux comme CXMT, Pékin cherche à éliminer un goulot d'étranglement susceptible de fragiliser toute son industrie numérique. Le contrôle de la mémoire ne relève donc pas d'un simple enjeu industriel ; il conditionne directement les capacités de calcul, les centres de données et le développement de l'intelligence artificielle.

LA LITHOGRAPHIE : RÉDUIRE LE VERROU TECHNOLOGIQUE

Les progrès réalisés dans les machines de lithographie DUV témoignent de la même logique. Même si la Chine reste en retard sur les équipements EUV les plus avancés, chaque progrès réduit sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers. L'objectif n'est pas uniquement de fabriquer les puces les plus sophistiquées, mais surtout d'assurer la production massive de composants suffisamment performants pour soutenir l'industrie, les télécommunications, les objets connectés et les systèmes d'intelligence artificielle.

LA MAÎTRISE DES FLUX : LA GÉOGRAPHIE DE LA PUISSANCE

La souveraineté technologique serait cependant incomplète sans la maîtrise des infrastructures physiques. Les Nouvelles Routes de la soie, les investissements portuaires, les corridors ferroviaires, les réseaux énergétiques et les routes maritimes traduisent une même ambition : sécuriser les approvisionnements et garantir la continuité des échanges. Les détroits de Malacca et d'Ormuz demeurent des points de vulnérabilité majeurs. Leur contrôle indirect ou leur sécurisation constitue une priorité stratégique, car ils conditionnent l'accès aux ressources énergétiques indispensables au développement industriel chinois. Dans cette per-

spective, la technologie et la géographie deviennent indissociables.

TAÏWAN : LE NŒUD STRATÉGIQUE DE L'ASIE

La question de Taïwan dépasse largement la dimension territoriale. L'île concentre des capacités industrielles exceptionnelles dans les semi-conducteurs avancés et occupe une position géographique essentielle dans l'architecture sécuritaire asiatique. Pour Pékin, Taïwan représente à la fois une question de souveraineté nationale, un enjeu économique majeur et un verrou stratégique dont dépend une partie de son autonomie technologique. Le temps long comme avantage comparatif. L'une des principales forces de la Chine réside dans sa capacité à planifier sur plusieurs décennies. Cette vision permet d'accepter des investissements massifs, parfois peu rentables à court terme, afin de construire des filières complètes. Chaque avancée prépare la suivante : les infrastructures soutiennent l'industrie, l'industrie renforce la recherche, la recherche accélère l'innovation, laquelle nourrit à son tour la puissance économique et géopolitique.

LE SUD GLOBAL : UN NOUVEAU TERRAIN D'INFLUENCE

En proposant des technologies plus accessibles, des infrastructures numériques, des financements et des équipements industriels, la Chine renforce son attractivité auprès des pays émergents. Pour beaucoup d'entre eux, l'objectif n'est pas d'accéder immédiatement aux technologies les plus sophistiquées, mais de disposer d'outils fiables, abordables et adaptés à leurs besoins. Cette stratégie contribue à étendre l'influence chinoise tout en renforçant l'interdépendance avec une grande partie du Sud global.

UNE SOUVERAINETÉ ENCORE INACHEVÉE

Malgré ses progrès spectaculaires, la Chine reste confrontée à plusieurs limites. Elle dépend encore des équipements de lithographie les plus avancés, de certains logiciels de conception électronique, de matériaux de haute pureté et de nombreuses innovations issues de la recherche inter-

nationale. Par ailleurs, son modèle fortement centralisé favorise la mobilisation des ressources mais soulève également des interrogations concernant l'innovation, la liberté académique et l'attractivité internationale. La souveraineté technologique chinoise demeure donc un processus en construction plutôt qu'un objectif pleinement atteint. L'ascension technologique de la Chine ne peut plus être analysée à travers le seul prisme de la croissance économique ou de l'innovation industrielle. Elle s'inscrit dans une stratégie globale où les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, les mémoires électroniques, les infrastructures énergétiques, les routes maritimes et les chaînes logistiques constituent les composantes d'un même projet : bâtir une souveraineté technologique capable de réduire les vulnérabilités extérieures et de garantir l'autonomie stratégique du pays. Cette ambition ne signifie pas que la Chine ait déjà atteint son objectif. Des dépendances importantes demeurent, notamment dans certains équipements de pointe, les logiciels de conception des puces et plusieurs technologies critiques. Mais la dynamique engagée est profonde. Pékin ne cherche plus seulement à rattraper les leaders technologiques ; il construit progressivement un écosystème complet où chaque avancée renforce les autres et réduit l'efficacité des pressions extérieures. Cette évolution transforme la nature même de la compétition internationale. La rivalité ne porte plus uniquement sur la supériorité d'une technologie ou d'une entreprise, mais sur la capacité des États à maîtriser l'ensemble des chaînes de valeur, depuis les matières premières et l'énergie jusqu'aux algorithmes, aux infrastructures numériques et aux voies de communication mondiales. La puissance se mesure désormais à la résilience des écosystèmes autant qu'à la performance des innovations. Dans cette perspective, la Chine apparaît comme l'un des principaux acteurs de la recomposition du système international. Face à elle, les États-Unis, l'Europe et leurs partenaires accélèrent également leurs politiques de souveraineté industrielle et technologique. Le XXI^e siècle pourrait ainsi être marqué moins par une mondialisation sans frontières que par une compétition entre grands écosystèmes technologiques, chacun cherchant à imposer ses normes, ses chaînes de valeur et sa vision de l'ordre mondial. La souveraineté technologique n'est donc plus un simple objectif industriel. Elle est devenue l'une des clés de la puissance, de l'indépendance et de l'influence des nations. La Chine en a fait l'axe central de sa stratégie de long terme. Les autres puissances sont désormais confrontées au même défi : préserver leur autonomie dans un monde où la maîtrise de la technologie conditionne de plus en plus la souveraineté politique, économique et géostratégique. Cette version prend la forme d'un véritable éditorial de géopolitique stratégique : elle est plus fluide, relie les dimensions industrielle, technologique, énergétique, logistique et géopolitique, tout en conservant un ton pédagogique et analytique.

S.L.

LE RAPPORT 2025 DE LA CNUCED SUR LES LIENS ENTRE LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS DE BASE ET LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT :

Pour l'Afrique, une plus grande valeur ajoutée par la valorisation locale de ses propres ressources

Par : Abderrahmane
MEBTOUL

Le rapport de la CNUCED 2025 contient des profils statistiques détaillés pour ses 195 États membres, montrant la forte vulnérabilité des économies dépendantes à plus de 60% pour leurs exportations des matières premières brutes et semi brutes

1.-Le rapport analyse les changements dans les flux commerciaux qui sont intervenus au cours de la décennie, les schémas régionaux de dépendance à l'égard des produits de base, ainsi que le déséquilibre persistant entre économies développées et économies en développement. Au cours de la période 2021-2023, 95 des 143 économies en développement - dont plus de 80% des pays les moins avancés - sont demeurés tributaires des produits de base. Cette dépendance, qui constitue une préoccupation mondiale depuis longtemps, entrave la résilience économique des pays en développement, tout en les rendant vulnérables à la volatilité des prix et aux chocs extérieurs. Les matières premières, qu'elles soient sous forme, constituent le fondement du commerce mondial. Lorsque ces matières premières représentent 60 % ou plus des recettes d'exportation de marchandises d'un pays, ce pays est considéré comme étant « dépendant des produits de base et bien que ce type de dépendance soit un problème mondial, ce sont les pays en développement qui en souffrent le plus. Sur les 195 pays membres de l'organisation, 95 sont classés comme pays en développement dépendant des exportations de produits de base et plus précisément sur l'état de la dépendance aux produits de base, seuls 13 % des pays avancés figurent sur la liste, tandis que les 85 % des pays les moins avancés sont concernés. L'énergie reste dominante, tandis que l'agriculture et l'activité minière gagnent du terrain. Ainsi entre 2021 et 2023, les produits énergétiques ont représenté 44,5% des exportations mondiales de produits de base, contre 52,1% dix ans plus tôt. Cette baisse reflète la contraction des prix du pétrole et l'évolution de la demande d'énergie dans le monde. Dans le même temps, les exportations de produits agricoles ont augmenté de 34% pour atteindre près de 2 300 milliards de dollars, les denrées alimentaires représentant près de 90% de la valeur totale. Les produits miniers, tels que les minéraux, les minerais et les métaux, ont représenté 23% des exportations mondiales de produits de base au cours de la période 2021-2023, pour une valeur annuelle moyenne de 1 650 milliards de dollars (en hausse de 33,4% par rapport à la décennie précédente).

Dans ce cadre la CNUCED relevé quatre niveaux de dépendance aux produits de base et ses implications pour le développement. L'Asie et l'Océanie ont représenté 37,1% des exportations



mondiales de produits de base au cours de la période 2021-2023, une part importante provenant des pays d'Asie occidentale. Les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite ont représenté plus de la moitié du total de la sous-région.

Premièrement, elle est associée à un niveau plus bas de développement humain du fait que la dépendance aux produits de base va généralement de pair avec le sous-développement, comme le montre l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement.

Deuxièmement, elle nuit aux performances économiques et expose les pays à des chocs, les pays tributaires des produits de base étant souvent confrontés à des problèmes tels que le ralentissement de la productivité, la volatilité des revenus, la surévaluation des taux de change et l'augmentation de l'instabilité économique et politique.

Troisièmement, elle rend les pays plus vulnérables au changement climatique où plus de 60 % des petits États insulaires en développement du monde - qui se trouvent en première ligne de la crise climatique - dépendent des exportations de produits de base, les pays tributaires des produits de base représentant 95 % des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, ce qui amplifie leurs problèmes économiques et sociaux.

Quatrièmement, comme impact final, la dépendance aux produits de base tend à être une situation persistante qui entrave le développement économique d'un pays. Les estimations montrent que, dans les conditions actuelles, un pays moyennement dépendant des produits de base mettrait environ 190 ans pour réduire de moitié sa dépendance par rapport à d'autres pays. Cependant des exemples de réussite démontrent qu'il est possible de s'affranchir de cette dépendance et offrent des stratégies à suivre, montrant que le secteur manufacturier peut être un vecteur pertinent pour réduire la dépendance aux produits de base dans les pays en développement. Que le secteur utilise ou non des matières premières comme intrants, il contribue à la diversification des exportations et de

l'ensemble de l'économie.

2.-Quelle est la structuration spatiale des pays les plus industrialisés et le poids de cette dépendance pour l'Afrique ?

Nous avons selon ce rapport un large déséquilibre mondial où l'ensemble des autres pays de la planète (environ 185 nations) ne se partageant donc qu'un tiers du PIB mondial, les 10 premières puissances économiques mondiales (États-Unis, Chine, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, Inde, France, Italie, Russie et Brésil) génèrent à elles seules près de 66 % du PIB mondial. Les États-Unis (environ \$32 billions) et la Chine (environ \$20 billions) dominent largement, pesant à eux deux plus de 40% de l'économie globale.

Les 10 pays les plus industrialisés au monde, selon la valeur ajoutée manufacturière en 2025, sont :

Chine (~4 600 milliards USD)
États-Unis (~2 400 milliards USD)
Japon (~860 milliards USD)
Allemagne (~840 milliards USD)
Corée du Sud (~500 milliards USD)
Inde (~490 milliards USD)
Mexique (~360 milliards USD)
Italie (~350 milliards USD)
France (~300 milliards USD)
Royaume-Uni (~290 milliards USD)

Les dix pays les plus industrialisés concentrent à eux seuls environ 70 % à 80 % de la production manufacturière mondiale totale. Ou nous avons le classement pour 2025 des 10 pays les plus industrialisés (en termes de valeur ajoutée manufacturière) et leur part respective dans la production industrielle mondiale avec duopole mondial : La Chine et les États-Unis dominant à eux seuls près de la moitié de l'industrie mondiale :

.-Chine 27,7%
.-Etats Unis 17,3%
.-Japon 5,15%
.-Allemagne 5,0%
.-Corée du Sud 3,0%
.-Inde 3,0%
.-Mexique 2,0%
.-Italie 2,0%
.-France 2,0%
.-Brésil 2,0%

Concernant le poids de

l'Afrique au sein de l'économie mondiale avec une population dépassant les 1,5 milliard d'habitants et un PIB courant avoisinant selon le FMI en 2025 2800 milliards de dollars, les 10 plus grandes puissances économiques d'Afrique en 2025 (basées sur le PIB nominal en milliards de dollars dont pour bon nombre de pays irrigués par la rente des matières premières donc aléatoire) selon le FMI, pour 2025, nous avons :

Afrique du Sud : ~ \$427 milliards
Égypte : ~ \$364 milliards
Algérie : ~ \$285 milliards
Nigeria : ~ \$290 milliards
Maroc : ~ \$182 milliards
Angola : ~ \$141 milliards
Kenya : ~ \$136 milliards
Ghana : ~ \$114 milliards
Éthiopie : ~ \$109 milliards
Côte d'Ivoire : ~ \$98 milliards

Le PIB étant un indicateur qui voile la répartition du revenu par couches sociales, l'Indice du développement humain IRH du PNUD étant plus fiable qui prend récemment les impacts sur l'environnement, concernant la production manufacturière, à l'échelle du continent, 46 des 54 pays africains (soit 85 %) sont considérés comme dépendants des exportations de matières premières, selon la CNUCED le continent étant la région la plus durement touchée au monde. La nature des produits varie selon les zones géographiques dont les produits énergétiques dans 11 pays, concentrés en Afrique du Nord et centrale (pétrole et gaz en Algérie, Nigeria, Angola), les minerais et métaux dans 20 pays prédominants en Afrique australe et centrale (or, cuivre, cobalt en RDC ou en Zambie) et les produits agricoles dans 15 pays principalement en Afrique de l'Est (café, thé, coton). Dans plusieurs pays, les matières premières représentent l'essentiel de leurs exportations :

.-Soudan du Sud : 99,5 %
.-Libye : 99 %
.-Tchad : 99 %
.-Angola : 98 %
.-Algérie : 96 %

Seuls 9 pays africains parviennent à passer sous le seuil critique de la CNUCED grâce à une économie plus diversifiée ou axée sur le tourisme et les services dont la Tunisie, le Maroc et l'Égypte (52,3 %) suivis à un degré moins

dre de L'Eswatini, le Lesotho, la Maurice, les Comores et Djibouti.

D'après l'Indice d'industrialisation de l'Afrique (IIA) de la Banque africaine de développement, ces nations se distinguant par la valeur ajoutée de leur secteur manufacturier, la qualité de leurs infrastructures et la diversification de leurs exportations vers les marchés, nous avons le classement des 10 pays les plus industrialisés qui s'établit comme suit par ordre décroissant :

Maroc - Afrique du Sud - Égypte - Tunisie - Maurice
Algérie - Eswatini - Sénégal - Namibie - Côte d'Ivoire
Nigeria - Cameroun - Kenya - Ghana - Tanzanie
Ouganda - RD Congo - Éthiopie - Zambie - Angola

En conclusion,

Il faut souligner avec force que la structure industrielle mondiale du passé devrait subir une profonde transformation et allant en s'accélération horizon 2030-2040 où les services dont les nouvelles technologies de l'information dont l'intelligence artificielle devrait façonner un nouveau modèle parallèlement les anciens emplois qui demanderont une forte qualification, et on revient au fondement du développement la bonne gouvernance et le savoir. Les pays qui vivent de l'illusion du passé, vision périmée, l'exportation de matières premières brutes ou semi- sans valorisation interne, reposant sur le modèle « quand le bâtiment va tout va » utilisant d'ailleurs toujours des matériaux de construction énergivores alors que les nouvelles technologies permettent d'économiser entre 30/40% de la consommation d'énergie, n'ont aucun avenir dans le nouveau monde.

Pour l'Afrique, continent à importantes potentialités qui devrait être la locomotive de l'économie mondiale horizon 2030/2040/20250 mais existant des Afriques et pas une Afrique dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15/16%, supposant des sous intégrations régionales, la faiblesse de transformation industrielle la prive pour l'instant de la majeure partie de la valeur ajoutée de ses propres ressources par des investissements nationaux et des IDE qu'il s'agit de transformer localement grâce à un partenariat gagnant-gagnant. ((voir interview Financial Afrik 24 juillet 2026 du professeur Christian de Boissieu « l'Afrique va devoir négocier les contrats d'exploitation de ses métaux critiques » Par ailleurs, l'attrait des IDE dans la manufacture se faisant au sein des grands espaces économiques, le devenir de l'Afrique est dans la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) dont l'objectif est de créer un marché unique intégré pour les biens et les services en éliminant progressivement jusqu'à 90 % des droits de douane et des barrières non tarifaires sur le continent ce qui permettrait de stimuler le commerce intracontinental vers des niveaux comparables à d'autres continents ; de favoriser la création de chaînes de valeur régionales afin de transformer localement les matières premières et d'améliorer l'intégration économique grâce la libre circulation des personnes, des capitaux et des investissements.

L'ECHO D'ALGERIE

ALGER (GARE ROUTIÈRE DU CAROUBIER)

Les éléments de police d'Hussein Dey sensibilisent les chauffeurs pour des voyages plus sûrs

À l'heure où les accidents de la route continuent de faire de nombreuses victimes en Algérie, la prévention demeure l'un des leviers les plus efficaces pour renforcer la sécurité des usagers.

C'est dans cet esprit que les éléments de police de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont organisé une sortie de terrain de sensibilisation au niveau de la gare routière du Caroubier, ciblant les conducteurs de bus assurant les liaisons de longue distance.

Cette campagne de proximité s'inscrit dans une démarche visant à rappeler aux chauffeurs l'importance du respect du Code de la route, de la vigilance permanente au volant, de l'entretien régulier des véhicules et de l'observation des temps de repos.



Les policiers ont échangé directement avec les professionnels du transport, distribué des supports d'information et répondu à leurs interrogations, dans une ambiance marquée par le dialogue et la responsabilisation. Les conducteurs ont salué cette initiative, estimant qu'elle constitue un rappel utile de leurs responsabilités. «Nous transportons chaque jour des personnes. Chaque décision prise au volant peut sauver ou coûter des vies.

Ces rencontres nous permettent de rester vigilants et de ne jamais banaliser les risques de la route», confie un chauffeur de bus sur la ligne Alger-Tlemcen depuis plus de quinze ans. Même avis pour un conducteur desservant les wilayas du Sud. «Les longues distances sont par-

ticulièrement éprouvantes. La fatigue est un véritable danger. Ces actions nous rappellent qu'il est indispensable de respecter les pauses et de ne jamais prendre le volant lorsque l'on n'est pas en pleine possession de ses moyens», souligne-t-il.

«NOUS VOULONS SIMPLEMENT ARRIVER À DESTINATION EN TOUTE SÉCURITÉ»

Les voyageurs, premiers concernés par la sécurité des déplacements, ont eux aussi accueilli favorablement cette campagne. Assise dans la salle d'attente avant son départ vers Constantine, cette jeune dame estime que «voir les services de police sensibiliser les chauffeurs est rassurant. En tant que

passagers, nous voulons simplement arriver à destination en toute sécurité». Pour un étudiant se rendant à Oran, ces initiatives devraient être organisées plus fréquemment. «Les accidents de la route touchent des familles entières. Sensibiliser les chauffeurs est indispensable, mais il faut également responsabiliser les voyageurs afin qu'ils signalent tout comportement dangereux et encouragent le respect des règles de sécurité», affirme-t-il. Au-delà des conseils prodigués, cette opération traduit la volonté des services de sécurité de privilégier la proximité et la prévention afin d'ancrer une véritable culture de la sécurité routière. En misant sur le dialogue avec les professionnels du transport et les usagers, les organisateurs espèrent contribuer à réduire les comportements à risque et à préserver davantage de vies sur les routes du pays. Dans un contexte marqué par la recrudescence des accidents de la circulation, la multiplication de ce type d'actions apparaît plus que jamais nécessaire. Car derrière chaque départ en bus se trouvent des familles, des étudiants, des travailleurs et des voyageurs qui n'aspirent qu'à une chose, rejoindre leur destination dans les meilleures conditions de sécurité.

LE QUOTIDIEN D'ORAN EN BORD DE MÉDITERRANÉE

Des patrouilles de drones dopés à l'IA pour éviter les noyades

Si vous êtes en difficulté, nous allons larguer une bouée, annonce depuis les airs un drone dopé à l'intelligence artificielle, à quelques brasses du bord de mer à Valras-Plage (Hérault), dans le sud de la France, où est actuellement testé ce dispositif destiné à détecter les risques de noyade. Les trois canicules qui se sont succédé depuis mai en France ont entraîné une hausse des noyades. En deux mois et demi, 274 personnes ont péri dans la mer, dans des cours d'eau ou dans des piscines privées, sans compter les noyades non mortelles pouvant entraîner de lourdes séquelles. Près de Béziers, sur le littoral méditerranéen, la société Instadrone, spécialisée dans l'usage de drones en milieu industriel, souhaite étendre son activité à la surveillance des zones de baignades. Elle a pour cela reçu le soutien de l'agglomération et de la station de Valras, qui financent les tests actuellement en cours. Ceux-ci devraient permettre l'octroi d'ici à un mois des autorisations nécessaires, dans la perspective d'une mise en oeuvre complète pour l'été 2027. «Larguer des bouées avec un drone, ça se fait depuis cinq ans dans les Landes. Mais c'était en mode piloté. Nous, on apporte l'automatisation complète», a expliqué à l'AFP le fondateur d'Instadrone, Cédric Botella, au pied du poste de secours principal, à deux pas du casino de la station balnéaire. Le dispositif se présente sous la forme d'une grosse boîte métallique, à l'intérieur de laquelle un drone est prêt à décoller à tout moment, de nuit comme de jour, grâce notamment à sa caméra thermique. En mode «patrouille», il a pour mission de «parcourir les 2,5 km de plage en volant derrière les brisélames, en volant longitudinalement par rapport à la plage, sans survoler les gens qui se baignent mais en orientant vers eux ses caméras, en évitant toutefois de filmer les gens sur la plage», ajoute M. Botella, un ancien officier de la police judiciaire reconverti dans l'entrepreneuriat.

COMPORTEMENT ERRATIQUE

«S'il détecte un comportement erratique, comme quelqu'un qui fait le bouchon, il va s'en rapprocher et lui envoyer un message audio pour lui dire que quelqu'un va venir. Si besoin, il lui larguera en attendant une bouée qui se gonfle automatiquement au contact de l'eau», poursuit M. Botella. Autre hypothèse : un maître-nageur repère une personne en difficulté, ou quelqu'un vient la lui signaler. Dans ce cas, le sauveteur, qui sera formé à cette nouvelle technique, prendra les commandes du drone et l'enverra à l'endroit précis pour évaluer la situation. Enfin, «si lors d'un bain de minuit, il y a un événement, il y aura un numéro d'urgence qui nous permettra de faire décoller le drone immédiatement et de rechercher la position de la personne», dit-il également. En vitesse de croisière, le coût du système est d'environ 2.000 euros par mois pour la collectivité qui l'adoptera, selon le chef d'entreprise, qui espère sa généralisation. «La vie n'a pas de prix», relève le maire de Valras-Plage, Daniel Ballester, qui soutient fermement l'initiative et est venu observer les derniers essais. «Ca ne remplacera pas les hommes, mais ça ouvre de nouvelles façons d'être opérationnel», ajoute l' élu, qui souhaite étendre la surveillance de son littoral aux moments de la journée (matins et soirs) et aux périodes de l'année où les plages ne sont pas surveillées par des secouristes. En mai, la précocité d'une première vague de chaleur en France avait entraîné sur les rivages méditerranéen et atlantique un afflux inhabituel de visiteurs alors que les plages n'étaient pas encore surveillées, posant un défi en terme de sécurité.

LE JOUR D'ALGERIE

ENTRETIEN AVEC LE PLASTICIEN KHALED BAHANE :

«Je suis un artiste qui admire l'échange entre différentes disciplines artistiques»

Khaled Bahane est un plasticien autodidacte. Passionné d'art depuis son jeune âge, il a développé son talent avec des recherches approfondies et des échanges avec des artistes de différents horizons. Il partage avec nous sa passion et ses ambitions artistiques

Le Jour d'Algérie : Qui est Khaled Bahane, pour ceux qui ne vous connaissez pas ?

Khaled Bahane : Je suis né en 1989 dans la wilaya de Blida. Je suis artiste plasticien, peintre amateur et créateur d'objets d'art. J'ai découvert mon talent très jeune en dessinant avec aisance. Je me suis lancé dans la création d'objets d'art pendant la crise du Covid-19, d'autant plus que nous étions en période de chômage. Je suis autodidacte, grand passionné d'art et de tout ce qui est beau.

Par qui êtes-vous influencé dans le monde de l'art ?

Au départ, j'ai été influencé par Picasso. Mais avec le temps et les recherches, c'est Mohamed Racim, Issiakhem et Mohamed Khadda qui m'ont beaucoup marqué. Il y a aussi mon professeur de dessin au collège, Rabah Abraz, qui a cru en mon talent dès qu'il a vu mes premiers dessins. Il m'a encouragé à me perfectionner dans cet art et m'a beaucoup orienté. Cet enseignant est un vrai artiste et j'admire son style, notamment les

paysages qu'il peint. Il avait fait des toiles et des fresques murales de grand talent. Il a également joué un rôle déterminant en m'encourageant à développer mon talent artistique.

Et pourtant vous organisez peu d'expositions...

Oui c'est vrai. Mes œuvres sont destinées directement à la vente ou réalisées sur commande. Cela ne pas empêché de participer à plusieurs expositions dans ma ville natale (Blida) et autres. La première exposition qui m'a beaucoup marqué était organisée par le club des Ambassadeurs de la créativité. Ce fut une exposition riche et littéraire, un moment fort de ma carrière, d'autant plus que j'y ai vendu la majorité de mes œuvres. C'était aussi une occasion pour rencontrer de nombreux artistes, écrivains et intellectuels. Grâce à Dieu, j'ai pu me faire remarquer et acquérir une certaine notoriété. La deuxième exposition a eu lieu dans la ville d'Alger et était organisée par le groupe «Message de lumière pour une réalité plus belle». Cette exposition reste gravée dans ma mémoire, vu le nombre d'échanges artistiques qu'il y a eus.

La troisième exposition qui m'a marquée s'est également déroulée dans la ville de Blida. Il s'agissait d'une grande exposition réunissant un public diversifié, environ 150 artistes et écrivains. Cette exposition a joué un rôle important dans mon parcours artistique.

En réalité, je suis un artiste qui admire l'échange entre les créateurs de différentes disciplines artistiques

Parlez-nous de vos ambitions artistiques

Je suis un artiste très sensible aux événements qui m'entourent. J'aime partager mes idées et mes sentiments avec le public en utilisant une variété de couleurs.

Je souhaite que mes œuvres soient connues chez un public très large et pour quoi pas à l'étranger. Pour atteindre ce but, je fais des recherches, je contacte des artistes et on échange des idées. Je souhaite aussi participer aux plus grandes expositions d'art d'Algérie et vendre des œuvres d'art sous le slogan «L'art pour tous».

Rencontrez-vous des difficultés dans votre carrière d'artiste ?

L'une des plus grandes difficultés dans le domaine de la peinture est le coût élevé du matériel. Il y a aussi le problème de commercialisation des œuvres et la marginalisation des jeunes artistes et le manque de soutien de l'Etat.

Quels sont vos projets d'avenir ?

Comme chaque plasticien, je fais des recherches pour faire un travail de valeur avec une touche personnelle. Actuellement, je me perfectionne dans la calligraphie arabe et en peinture calligraphique.

RÉUNION DES MINISTRES ARABES ET MUSULMANS EN JORDANIE

Rejet des actions sionistes et lancement d'une action internationale sur Al Qods

La réunion ministérielle de soutien à Al Qods et ses lieux saints, qui s'est tenue hier, à Amman à l'invitation du royaume hashémite de Jordanie, a publié une déclaration finale condamnant les politiques et actions israéliennes visant la ville occupée de Jérusalem, annonçant le lancement d'une action commune pour contrer les actions israéliennes qualifiées d'"illégitimes" et mobilisant une position internationale.

Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes, les membres de la Commission ministérielle arabe chargée de l'action internationale contre les politiques et actions illégales d'Israël dans la ville de Jérusalem occupée, à savoir le Royaume hachémite de Jordanie, la République tunisienne, la République algérienne démocratique et populaire, la République d'Irak, l'État du Qatar, le Royaume d'Arabie saoudite, la République fédérale de Somalie, l'État de Palestine, la République arabe d'Égypte et le Royaume du Maroc, se sont réunis aux côtés du Secrétaire général de la Ligue des Nations arabes, avec la participation des ministres des Affaires étrangères et des représentants de la République indonésienne, de la République islamique du Pakistan et de la République turque, pour examiner, à l'échelle de l'Union européenne, la mise en place d'un centre de consolidation de la ville de Jérusalem et de la construction d'un complexe islamique.

La déclaration a affirmé la condamnation des politiques et des actions israéliennes visant à changer l'identité arabe, musulmane et chrétienne de Jérusalem occupée et son statut juridique et démographique, et a rejeté ces mesures et les a considérées comme nulles, sans effet juridique, et constituant une violation du droit international et des obligations d'Israël en tant



que puissance occupante.

Les participants ont souligné que Jérusalem-Est fait partie du territoire palestinien occupé et qu'Israël n'y a pas de souveraineté, et qu'elle est la capitale de l'État palestinien qui doit être libre, indépendant et souverain sur les lignes du 4 juin 1967, pour vivre en sécurité et en paix aux côtés d'Israël, sur la base d'une solution à deux États, et conformément aux résolutions de la légitimité internationale et de l'initiative de paix arabe, en soulignant la Déclaration de New York sur le règlement pacifique de la question palestinienne et la mise en œuvre de la solution à deux États.

La déclaration condamne toutes les violations israéliennes à la mosquée Al-Aqsa, toutes les tentatives de modifier le statut historique et juridique qui y est établi, d'imposer une division temporelle et spatiale, y compris les incursions croissantes perpétrées par les colons, les ministres et les responsables israéliens extrémistes, et les pratiques, déclarations et incitations qui les accompagnent, ainsi que la restriction de l'accès des fidèles et leur agression, l'obstruction du travail de l'administration des arrêts de Jérusalem, et la poursuite des travaux de fouilles illégales sous la mosquée et dans ses environs.

Les participants ont affirmé que la mosquée Al-Aqsa Al-Moubarak, avec toute sa superficie de 144 dunums, est un lieu de culte exclusif pour les musulmans seulement, et que la Direction de l'Waqaf de Jérusalem et des affaires de la mosquée Al-Aqsa Al-Moubarak du ministère jordanien des Waqafs, des affaires et des sanctuaires islamiques est l'entité juridique ayant la compétence exclusive de gérer tous ses affaires et de réglementer l'accès.

La déclaration a également condamné les violations israéliennes des sanctuaires chrétiens et la menace qu'elles représentent pour la présence chrétienne historique à Jérusalem, y compris les restrictions d'accès à l'église de la résurrection et à l'exercice des rites religieux, l'ingérence dans les affaires des églises et la restriction de leurs

institutions et de leurs biens, et les agressions visant les membres du clergé, les fidèles et les symboles religieux.

Ils ont également réitéré leur soutien à la résilience des habitants de Jérusalem et leur capacité à faire face aux défis et à établir leur présence dans leur ville, en fournissant diverses formes de soutien au développement, en renforçant la résilience et la protection des institutions palestiniennes à Jérusalem, en plus de souligner l'importance du rôle de la Commission de Jérusalem et de l'Agence Beit Mal Al-Quds, le bras exécutif de la Commission, et de soutenir ses efforts.

Les participants ont appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à agir immédiatement pour mettre fin à toutes les actions illégales israéliennes à Jérusalem-Est et dans ses lieux saints, affirmant que ces actions s'inscrivent dans le contexte d'une politique israélienne systématique de perpétuation de l'occupation de Jérusalem-Est et de la Terre palestinienne occupée, par l'expansion et l'annexion de territoires, le blocus de l'économie palestinienne, la ciblage des institutions nationales palestiniennes, l'escalade de la terreur des colons, la ciblage de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), parallèlement à la poursuite des violations de l'accord de cessez-le-feu à Gaza et à l'aggravation de la catastrophe humanitaire dans la bande, ce qui compromet la résolution bilatérale et la réalisation de la paix.

L'OCCUPATION ARRÊTE UNE CITOYENNE ET AGRESSE DES MEMBRES DE SA FAMILLE DANS LE CAMP DE QALANDIYA

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté mercredi la citoyenne Kefah Hamad, de 43 ans, après avoir fait irruption dans sa maison dans le camp de Qalandiya, au nord de Jérusalem.

Des sources locales du camp ont indiqué qu'une force de l'armée d'occupation avait fait irruption dans la maison de

Hamad, après avoir forcé la porte, battu et insulté les membres de la famille, lié le mari de la détenue et emmené celle-ci dans une pièce isolée.

Elle a également ajouté que les soldats d'occupation avaient saisi la carte d'identité de la détenue, avant d'informer la famille de sa décision d'arrestation, bien qu'elle souffre d'une fracture au pied et porte un gilet médical.

Kefah Hamad est conseillère pédagogique à l'école secondaire pour filles de Al-Qbiba, elle est titulaire d'une maîtrise et mère de trois fils, deux garçons et une fille.

L'arrestation de Hamad intervient alors que l'agression de l'occupant contre le camp de Qalandiya se poursuit, avec des dizaines d'arrestations, des saccages et des fouilles massives de maisons.

L'OCCUPATION CONTINUE D'ENVAHIR LE CAMP DE QALANDIYA, D'AGRESSER LES JOURNALISTES ET DE BLOQUER PLUSIEURS ENTRÉES AVEC DES BLOCS DE CÉMENT

Les forces d'occupation israéliennes continuent d'envahir le camp de Qalandiya au nord de Jérusalem occupée depuis l'aube de mercredi, au milieu d'un renforcement militaire intensif.

Des sources locales ont indiqué que les forces d'occupation ont tiré des gaz lacrymogènes et des grenades sonores sur les journalistes, et se sont installées sur la rue principale du camp, dans le but de perturber la couverture médiatique.

La province de Jérusalem a souligné que l'occupation avait fermé plusieurs entrées du camp avec des blocs de terre, ce qui a limité la circulation des citoyens.

Elle a noté que les renforts militaires israéliens continuent d'affluer vers les environs du quartier de l'aéroport et de l'Institut de formation de Qalandiya, à travers les trous créés par les forces d'occupation dans le mur de séparation et l'expansion raciste après avoir enlevé des parties, ce qui permet à plus de mécanismes et de forces d'entrer continuellement dans la région.

Les forces d'occupation ont pénétré dans le camp à l'aube, avec des dizaines de machines et de bulldozers, et se sont répandues intensivement dans ses quartiers, où elles ont poussé des machines chargées de boîtes, d'équipements et de cartes, et ont lancé des raids et des fouilles à grande échelle dans un certain nombre de maisons de citoyens.

Les forces d'occupation ont également battu le journaliste Mohamed Samrin alors qu'il couvrait les événements, et ont agressé des citoyens, blessant un homme de 53 ans et un autre.

Les bulldozers de l'occupation ont également démolé une laverie sur la rue de l'aéroport, et

transformé la maison de la famille Mansour en caserne militaire, en même temps que l'invasion du camp avec plus de 30 véhicules militaires et 10 bulldozers, dans un état de tension et de déploiement militaire intense.

L'ÉGYPTE PRESSE L'ENTITÉ SIONISTE DE ROUVRIRE LE POSTE-FRONTIÈRE DE RAFAH AUX MARCHANDISES

L'Égypte fait pression pour la réouverture du poste-frontière de Rafah avec la ville de Khan Younes afin de permettre l'acheminement de marchandises vers l'enclave palestinienne, a rapporté mercredi des médias.

« En revanche, Israël insiste pour limiter l'entrée des marchandises au poste-frontière de Kerem Shalom, qu'il contrôle », ont indiqué des médias.

Selon la même source, les autorités politiques et sécuritaires de l'occupation ont fait savoir aux États-Unis et à Nikolay Mladenov, haut représentant du Conseil de paix, qu'elles maintenaient une position commune consistant à n'autoriser l'entrée de marchandises dans la ville de Khan Younes que par le poste-frontière de Kerem Shalom.

Le 2 février, l'occupation a rouvert de manière limitée et sous de strictes restrictions la partie palestinienne du poste-frontière de Rafah, qu'il occupe depuis mai 2024.

Après une fermeture de près de 20 jours, consécutive au déclenchement de la guerre américano-israélienne contre l'Iran le 28 février, le point de passage a de nouveau été rouvert le 19 mars, selon le mécanisme de fonctionnement précédent, mais toujours sous de fortes restrictions.

Le poste-frontière fonctionne actuellement de manière limitée et est réservé au passage des personnes.

Des dizaines de patients, de Palestiniens blessés et d'autres cas humanitaires sont autorisés à quitter ponctuellement la ville de Khan Younes, sous une étroite surveillance sioniste et dans le cadre de restrictions strictes.

Des milliers de Palestiniens attendent toujours une autorisation pour se rendre à l'étranger afin d'y recevoir des soins médicaux.

Avant le début de la guerre menée par l'entité sioniste contre la bande de Khan Younes, des centaines de Palestiniens franchissaient chaque jour le poste-frontière de Rafah pour se rendre en Égypte, tandis que d'autres regagnaient l'enclave. Le passage était alors géré par le ministère de l'Intérieur de Gaza et les autorités égyptiennes, sans intervention israélienne. Depuis le début de la guerre israélienne contre la bande de Khan Younes, le 8 octobre 2023, près de 73.000 Palestiniens ont été tués et plus de 173.000 blessés, tandis que près de 90 % des infrastructures civiles de l'enclave ont été détruites.

RISQUE CARDIOVASCULAIRE

Stress, pollution et autres nouveaux facteurs identifiés

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde.

Si les facteurs classiques, comme le tabagisme, le cholestérol, l'hypertension ou le diabète sont bien connus, la recherche met aujourd'hui en lumière de nouveaux facteurs de risques. Stress chronique, pollution de l'air, perturbateurs endocriniens, précarité... Ces éléments sont désormais reconnus pour leur rôle dans la survenue des pathologies cardiovasculaires. Comment influencent-ils la santé de notre cœur et nos artères ? Quels mécanismes sont en jeu ?

Le stress chronique : un facteur de risque cardiovasculaire reconnu

Longtemps considéré comme un phénomène subjectif ou difficilement quantifiable, le stress chronique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique. Plusieurs études publiées dans Nature Reviews Cardiology ou The Lancet suggèrent que le stress induit une cascade de réactions biologiques qui accroissent le risque de maladies corona-



riennes, d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou de troubles du rythme cardiaque. L'impact du stress est majoré par certains facteurs aggravants : environnement de travail dégradé, isolement ou violences psychologiques. Chez les femmes, des recherches montrent un lien spécifique entre charge mentale et pathologies cardiovasculaires.

La pollution atmosphérique : une menace silencieuse pour le cœur

Selon l'OMS, 99 % de la population mondiale respire un air qui ne respecte pas les seuils de pollution recommandés. Or, l'exposition prolongée aux particules fines (PM2.5), au dioxyde d'azote (NO₂) ou à l'ozone (O₃) augmente significativement le risque d'infarctus, d'AVC et d'insuffisance cardiaque. Ces polluants entraînent une inflammation des voies respiratoires, mais aussi une atteinte systémique par passage dans la circulation sanguine. Ils perturbent la

fonction endothéliale (la couche interne des vaisseaux), favorisent l'athérosclérose et peuvent déclencher des incidents cardiaques aigus chez les personnes à risque. Certaines populations y sont particulièrement vulnérables : enfants, personnes âgées, individus vivant à proximité de grands axes routiers ou dans des zones industrialisées.

Perturbateurs endocriniens, bruit, précarité : des effets néfastes sur le cœur

Les recherches récentes s'intéressent également à d'autres facteurs environnementaux. Les perturbateurs endocriniens, dont les phtalates, présents dans de nombreux produits du quotidien (plastiques, cosmétiques, pesticides), peuvent interférer avec le métabolisme des lipides et du glucose, favorisant l'apparition de troubles métaboliques et de maladies cardiovasculaires. Les nuisances sonores chroniques, en particulier le bruit nocturne (trafic routier, aérien, ferroviaire), sont associées à une augmentation de la pression artérielle, à des troubles du sommeil et à une élévation du cortisol, l'hormone du stress. Enfin, la précarité sociale constitue un facteur transversal. Un accès limité aux soins, une alimentation déséquilibrée, un isolement ou un sentiment d'insécurité peuvent également contribuer à l'altération de l'état de santé cardiovasculaire. L'identification de nouveaux facteurs de risque cardiovasculaire rappelle que la santé ne dépend pas uniquement de choix individuels, mais aussi du contexte économique et environnemental. La prévention des maladies cardiovasculaires doit passer par une meilleure connaissance de ces risques, mais aussi par des politiques publiques ambitieuses, un environnement plus sain, et une prise en charge sanitaire et sociale globale.

Attention : ce geste anodin double le risque d'Alzheimer !

La sieste, longtemps perçue comme un simple moment de récupération, pourrait bien en dire long sur votre santé cérébrale. Une récente étude met en lumière le lien étroit entre les habitudes de sieste diurne et le développement de la maladie d'Alzheimer. Un autre travail scientifique démontre que la durée du sommeil, quand elle est déséquilibrée, est directement associée à un risque accru de mortalité. Deux révélations majeures qui appellent à repenser notre rapport au sommeil.

Siestes fréquentes : un signe ou un facteur de déclin cognitif ?

Dans une étude publiée dans Alzheimer's & Dementia, des chercheurs ont mis en évidence une relation bidirectionnelle entre la sieste diurne et la mala-

die d'Alzheimer : plus les siestes sont fréquentes, plus le risque de développer la maladie augmente... mais une fois la maladie installée, elle favorise aussi une somnolence diurne excessive. Cette boucle délétère serait liée à la dégénérescence des neurones qui contrôlent l'éveil. L'étude s'appuie sur les données de la cohorte du Rush Memory and Aging Project, impliquant plus de 1 000 adultes âgés suivis sur plusieurs années. Les chercheurs concluent que la fréquence de siestes pourrait devenir un signal d'alerte précoce, bien avant l'apparition des troubles cognitifs.

Le sommeil déséquilibré, un danger pour la longévité

En parallèle, une méta-analyse publiée dans GeroScience révèle que les adultes

dormant moins de 7 heures par nuit ont un risque de mortalité accru de 14 %, tandis que ceux dormant plus de 9 heures présentent un risque majoré de 34 %. Le surrisque est plus marqué chez les femmes pour les longues durées de sommeil. Les chercheurs évoquent plusieurs mécanismes biologiques :

- inflammation chronique.
- dérèglements hormonaux.
- affaiblissement immunitaire et perturbation du système glymphatique, essentiel au nettoyage des toxines cérébrales.

Ces déséquilibres favorisent non seulement le vieillissement prématuré, mais aussi les maladies cardiovasculaires, métaboliques et neurodégénératives.

Mieux dormir pour mieux vivre (et plus longtemps)

Ces deux travaux soulignent une réalité trop souvent sous-estimée : le sommeil, dans sa quantité comme dans sa qualité, est un pilier fondamental de la santé publique. S'il est naturel de faire une sieste courte (20 à 30 minutes) pour compenser une fatigue ponctuelle, des siestes longues et répétées doivent alerter. Les experts recommandent :

- de viser une durée de sommeil nocturne entre 7 et 8 heures.
- de limiter les siestes à moins de 30 minutes, en début d'après-midi.
- de respecter des horaires réguliers de coucher et de lever.
- d'éviter les écrans en soirée, qui perturbent la sécrétion de mélatonine.

Repenser ses habitudes de sommeil, c'est aussi prendre soin de son cerveau, de son cœur... et de son espérance de vie.

Ce signal invisible et étonnant stimulerait l'immunité !

Et si notre système immunitaire s'activait simplement parce que l'on voit quelqu'un d'infecté ? Une vaste étude suisse, publiée dans Nature Neuroscience, révèle un phénomène inattendu : la seule vision d'un visage malade – même virtuel – déclenche une alerte dans le cerveau et une réponse immunitaire mesurable dans le sang. Un lien inédit entre perception sociale et biologie défensive, qui pourrait transformer notre compréhension des mécanismes de protection contre les infections.

Une réaction immunitaire déclenchée par la simple vue

Dans cette étude, 248 volontaires ont été exposés, via des casques de réalité virtuelle, à des avatars présentant des signes visibles d'infection :

toux, boutons, rougeurs... etc. Leurs réactions ont été mesurées par IRM, EEG et prélèvements sanguins. Résultat : lorsqu'un avatar « malade » s'approchait, le cerveau activait son réseau de saillance, détectant la menace et déclenchant une réponse biologique. Des cellules immunitaires, notamment les

lymphoïdes innées, ont vu leur activité augmenter, comme lors d'un vrai vaccin contre la grippe. Aucune exposition réelle au virus n'avait eu lieu.

Le cerveau anticipe, le corps se prépare

Ce phénomène surprenant illustre un mécanisme de détection anticipée, ancré dans notre espace péripersonnel, la zone qui entoure notre corps et que le cerveau surveille en permanence. Lorsque ce territoire est « envahi » par une menace visuelle, comme un visage infecté, l'orga-

nisme déclenche des réactions défensives immédiates :

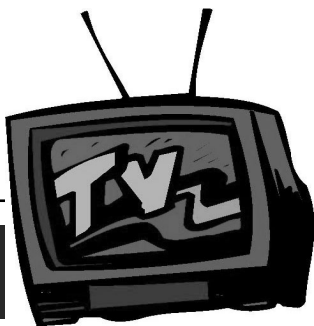
- augmentation de l'attention.
- repli instinctif.
- activation de certaines zones cérébrales.
- mais aussi libération d'hormones et médiateurs inflammatoires.

Le cerveau semble donc jouer le rôle de détecteur de fumée biologique, prêt à réagir avant même le contact.

Vers des applications thérapeutiques innovantes ?

Si cette réaction ne garantit pas une immunité durable, elle

ouvre la voie à des applications inédites. La réalité virtuelle pourrait, par exemple, servir d'outil de pré-conditionnement immunitaire, ou aider à entraîner le système de défense dans certaines pathologies. Des chercheurs testent déjà l'idée d'utiliser ces environnements virtuels comme complément à la vaccination, ou dans le cadre de l'exposition contrôlée pour traiter certaines phobies et allergies. Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'exploration des liens entre le cerveau, les émotions... et notre santé physique.



Selection du vendredi

TF1

20h10

Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger

Présenté par : Elodie Villemus

Avant de découvrir prochainement sur TFX la cinquième saison de «Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger», découvrez une soirée exceptionnelle sur TF1 ! Depuis quatre ans déjà, le programme accompagne les familles dans un changement de vie radical : bricolage, ménage, rangement... Élodie Villemus et son équipe d'experts reprennent du service avec une nouvelle saison. Ils ont sept jours chrono pour tout vider, trier, ranger et offrir un nouveau départ à ces familles surencombrées. Pour mener à bien cette mission, Élodie Villemus, la cheffe d'équipe, peut compter sur l'incontournable PH, expert bricolage, qui sera épaulé par Mattéo pour transformer et optimiser les espaces.



5

20h05

Les routes de l'impossible

Réalisateur : Guillaume Lhotellier

Au coeur des montagnes glacées de l'Altaï, dans l'Ouest de la Mongolie, une famille de nomades s'apprête à affronter l'épreuve la plus dangereuse de l'année : une transhumance de 120 kilomètres à travers la neige, le froid et les tempêtes. Pour sauver leurs troupeaux de la famine, Bazarbay, Talap et leurs proches doivent conduire près de 200 animaux vers leurs pâturages d'été. Parmi eux, Daryn, 7 ans, vit son premier grand voyage. Bouleversé après la vente de son cheval adoré, le petit garçon reçoit une mission de son père : veiller sur «Doudou», un jeune veau fragile, et sur une chèvre prête à mettre bas. Une responsabilité qui va le faire grandir plus vite que prévu.



6

20h00

Miraculous - Le film

Réalisateur : Jérémy Zag

VALors qu'une nouvelle menace plane sur Paris, Ladybug est contrainte d'unir ses forces à Chat Noir, le charismatique justicier masqué aussi courageux qu'imprévisible. Ensemble, ils affrontent le Papillon, un redoutable ennemi capable de transformer les émotions négatives en une armée de super-vilains déterminés à semer le chaos dans la capitale. Au fil des combats, les deux héros apprennent à se

faire confiance et développent une complicité de plus en plus forte. Mais Marinette ignore que derrière le masque de Chat Noir se cache Adrien, son camarade de classe dont elle est secrètement amoureuse. De son côté, Adrien ne se doute pas un instant que Ladybug est en réalité Marinette.



france 2

20h10

Capitaine Marleau



Avec Corinne Masiero, Mélanie Doutey, Laurent Capelluto, Brigitte Sy, Catherine Rouvel, Iris Bry, Philippe Duquesne, Michel Ferracci, Cédric Appietto, Thomas Bronzini de Caraffa, Guy Cimino

Au coeur d'un village corse, le corps sans vie d'un ancien médecin généraliste est découvert au côté de son épouse, inconsciente. Marleau soupçonne leur fille, Lesia, chirurgienne revenue de Paris pour prendre la suite de son père, de cacher quelque chose. Elle comprend que son retour a créé des inimitiés, dont celle de son ancien fiancé qui aurait dû reprendre le cabinet. Lorsqu'elle sort du coma, l'épouse de la victime clame que son mari s'est suicidé. Pourtant, Marleau persiste à croire au meurtre.

france 3

20h10

Le gala de l'humour - Juste pour rire

Présenté par : Mehdi Bousaidan

Ce gala est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs d'humour, ici comme d'ailleurs. Une soirée événement animée par l'inimitable Mehdi Bousaidan. Sur scène, à Montréal, il sera peut-être rejoint par Gad Elmaleh... resté bloqué à la frontière canadienne par un douanier qui ressemble au frère caché de Rachid Badouri ! Au programme, notamment : les incontournables Jamel Debbouze, Gad Elmaleh et Jarry, maîtres de la scène humoristique ; des voix féminines percutantes, telles que Caroline Vigneaux et Katherine Levac, qui mêlent humour et réflexion avec brio ; et l'irrésistible Olivier de Benoist, avec son humour aussi absurde que décapant.



W9

20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

À 6700 km de Paris, derrière les plages paradisiaques et les eaux turquoise des Caraïbes, la Guadeloupe connaît une montée de violence. Entre gangs mafieux, trafic de stupéfiants et vols à main armée, ce département français cinq fois plus petit que la Corse est devenu l'un des territoires les plus dangereux de France ! À Saint-François, les adjudants Nicolas et Yohan affrontent une autre réalité brutale. À peine sortis de la brigade, ils sont alertés pour un braquage en cours dans un bureau de tabac. Sur place, le braqueur, visiblement sous l'emprise de stupéfiants, est très menaçant envers la commerçante totalement paniquée... Comment les gendarmes vont-ils gérer la situation ?

49 LE PROGRAMME alimentaire mondial avertit qu'El Nino pourrait plonger 49 millions de personnes supplémentaires dans la faim aiguë d'ici fin 2027.

CONFLIT DANS LE ORMUZ

Les perturbations propulsent les coûts de transport du GNL

Les perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ont réduit la capacité disponible des navires transportant du gaz naturel liquéfié GNL, allongé les temps de trajet et poussé les coûts d'affrètement et de carburant maritime à leurs plus hauts niveaux depuis le pic de la crise énergétique de 2022.

Selon les données compilées par Anadolu à partir du dernier rapport sur le marché du gaz du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG / GECF), ces perturbations ont déclenché de fortes hausses des coûts d'affrètement de GNL, de carburant de soute et d'assurance contre les risques de guerre.

Le prix moyen du carburant de soute pour la flotte de méthaniers a bondi de 73 % d'un mois sur l'autre en mars pour dépasser les 800 dollars la tonne, son niveau le plus élevé depuis le pic de la crise énergétique de 2022. Le détroit d'Ormuz constitue l'unique voie maritime d'exportation pour les expéditions de GNL en provenance du Qatar et des Émirats arabes unis, qui représentent à eux deux environ un cinquième de l'offre mondiale de GNL. À la suite de l'escalade du conflit au Moyen-Orient le 28 février, les exportations de GNL du Qatar et des Émirats arabes unis ont été quasi paralysées.

Le rapport du FPEG révèle qu'entre mars et juin, plus de 300 cargaisons qataries de GNL et

une vingtaine de cargaisons émiraties ne sont pas parvenues aux marchés internationaux. Environ 160 méthaniers se sont également retrouvés bloqués à l'intérieur du Golfe ou contraints de rester au mouillage dans le golfe d'Oman, limitant ainsi le nombre de navires disponibles sur le marché au comptant. Les risques sécuritaires le long de la mer Rouge et du canal de Suez ont par ailleurs poussé les méthaniers à se dérouter vers le cap de Bonne-Espérance, une route maritime alternative majeure entre les océans Atlantique et Indien. Ce détour ajoute des milliers de milles nautiques aux trajets reliant le Moyen-Orient aux marchés mondiaux.

Cet itinéraire plus long a ajouté entre 15 et 20 jours aux traversées habituelles entre le bassin atlantique et les marchés de l'Asie-Pacifique.

FLAMBÉE DES TAUX D'AFFRÈTEMENT ET DES COÛTS DE CARBURANT

Les taux d'affrètement journaliers au comptant pour les méthaniers à propulsion diesel-électrique tri-carburant (TFDE) ont explosé, passant de 5 000 dollars début février à 235 000 dollars début mars.

Les taux d'affrètement moyens des navires TFDE sont passés de 18 000 dollars par jour en février à 108 000 dollars en mars, tandis que les taux moyens pour les méthaniers plus

anciens à turbine à vapeur sont passés de 3 000 à 50 000 dollars par jour. Les primes d'assurance contre les risques de guerre, qui s'élevaient à environ 0,25 % de la valeur sur corps et machines du navire avant le conflit, ont bondi pour atteindre entre 5 % et 10 % pour les traversées via Ormuz.

Pour un méthanier évalué à 250 millions de dollars, le coût de l'assurance pour un seul transit a pu atteindre jusqu'à 25 millions de dollars.

LES COÛTS DE LIVRAISON DU GNL DEMEURENT ÉLEVÉS

L'augmentation des frais d'affrètement, de carburant et d'assurance a logiquement fait grimper le coût de livraison du GNL vers les marchés de consommation.

Europe du Sud-Ouest : Le coût du transport du GNL depuis la côte américaine du golfe du Mexique a augmenté, passant de 0,6 dollar par million d'unités thermiques britanniques (MMBtu) au deuxième trimestre 2025 à 1,1 dollar à la même période en 2026.

Asie du Nord-Est (via le cap de Bonne-Espérance) :

L'expédition de GNL américain a grimpé, passant de 1,8 à 3,6 dollars par MMBtu.

Asie du Nord-Est (via le canal de Panama) : Les coûts d'expédition ont bondi de 1,6 dollar par MMBtu en juillet 2025 à près de 5 dollars



en mars 2026. La part du fret dans le prix total du GNL livré est ainsi passée de 13 % à environ 25 %. Bien que les coûts d'affrètement et de carburant aient reculé par rapport à leurs pics du mois de mars, ils restaient en juin bien supérieurs aux niveaux enregistrés l'année précédente.

Le FPEG prévoit qu'environ 250 millions de tonnes par an de nouvelles capacités mondiales de liquéfaction de GNL entreront en service d'ici 2030, dont près de la moitié sera concentrée le long de la côte américaine du golfe du Mexique. Cette évolution pourrait accroître la pression sur le canal de Panama et encourager le recours à des itinéraires alternatifs plus longs.

R. I.

Post scriptum

PAR : SALAH LAKOUES

Une primaire qui dépasse largement le Michigan : La victoire d'Abdul El-Sayed lors de la primaire démocrate du Michigan ne constitue pas seulement un événement électoral local. Elle révèle un affrontement idéologique profond qui traverse le Parti démocrate depuis près d'une décennie : celui qui oppose l'aile progressiste, incarnée notamment par Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez, à l'establishment centriste qui domine historiquement le parti.

Au-delà de la personnalité d'Abdul El-Sayed, cette primaire met en lumière une question fondamentale : quel Parti démocrate est en train de naître dans l'Amérique des années 2030 ? Un parti de compromis, proche des grandes entreprises et des réseaux traditionnels de financement, ou un parti de rupture, davantage tourné vers les revendications sociales, les minorités et une remise en cause de certains fondements de la politique étrangère américaine ?

Cette évolution ne constitue pas un phénomène isolé. Quelques semaines auparavant, l'élection de Zohran Mamdani à la mairie de New York avait déjà envoyé un signal fort. Sa victoire face aux candidats soutenus par l'appareil démocrate a démontré que la nouvelle gauche américaine est désormais capable de conquérir les plus hautes responsabilités locales dans les grandes métropoles.

Comme Abdul El-Sayed, Mamdani incarne une nouvelle génération de responsables politiques issus de la diversité, soutenus par une coalition de jeunes électeurs, de syndicats et de minorités, qui revendiquent une politique plus ambitieuse en matière de justice sociale, de lutte contre les inégalités et de réforme des institutions. Le succès de ces deux figures confirme que la gauche démocrate ne se contente plus d'influencer le débat d'idées : elle devient progressivement une force électorale capable de remettre en cause l'autorité de l'establishment du parti.

DEUX VISIONS INCONCILIABLES DU PARTI DÉMOCRATE

Depuis la présidence de Bill Clinton, le Parti démocrate s'était progressivement rapproché du centre. Cette stratégie visait à séduire les

classes moyennes, les indépendants et les milieux économiques, en privilégiant une politique de réformes graduelles plutôt que de transformations radicales. À l'inverse, la génération politique issue des campagnes présidentielles de Bernie Sanders considère que cette stratégie a atteint ses limites. Pour elle, les inégalités sociales, le coût de la santé, l'endettement étudiant, la crise du logement et la concentration des richesses exigent des réformes beaucoup plus ambitieuses. Le programme d'Abdul El-Sayed s'inscrit clairement dans cette seconde tradition. Son soutien à « Medicare for All », à une réforme profonde du financement des campagnes électorales et à une réduction de l'influence des grands groupes de pression traduit la volonté d'une partie de la gauche démocrate de transformer en profondeur les institutions américaines.

LA QUESTION ISRAËLO-PALESTINIENNE : NOUVELLE LIGNE DE FRACTURE

L'un des changements les plus significatifs concerne la politique étrangère. Pendant plusieurs décennies, le soutien à Israël constituait un consensus presque absolu au sein des deux grands partis américains. Aujourd'hui, cette unanimité se fissure. Une partie importante des jeunes démocrates, des électeurs progressistes et des Américains d'origine arabe remet en cause le soutien militaire inconditionnel à Israël, notamment depuis la guerre de Gaza.

LA CAMPAGNE D'ABDUL EL-SAYED ILLUSTRE CETTE ÉVOLUTION

Sa critique de la politique israélienne ne relève plus d'une position marginale. Elle reflète un changement générationnel qui oblige désormais les dirigeants démocrates à arbitrer entre une base militante de plus en plus critique envers Israël et des réseaux de financement historiquement favorables à cette alliance.

Le fait que des dizaines de millions de dollars aient été mobilisés contre lui, notamment par des organisations favorables à Israël, montre que cette question est devenue l'un des principaux champs de bataille internes du Parti démocrate.

La victoire d'Abdul El-Sayed : le retour de la fracture idéologique au sein du Parti démocrate

LE POIDS DÉCROISSANT DE L'ESTABLISHMENT

Autre enseignement majeur : l'argent ne garantit plus systématiquement la victoire. Malgré une campagne extrêmement coûteuse menée contre lui, Abdul El-Sayed est parvenu à mobiliser une coalition composée de jeunes électeurs, de syndicats progressistes, de minorités et d'électeurs issus de l'immigration. Cette évolution rappelle que les réseaux sociaux, le militantisme de terrain et les campagnes de proximité peuvent désormais concurrencer les méthodes traditionnelles de financement électoral.

L'autorité de l'appareil démocrate apparaît ainsi moins solide qu'auparavant.

UNE FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE

Le conflit oppose également deux générations politiques. Les responsables centristes appartiennent souvent à une génération façonnée par la fin de la guerre froide et par la mondialisation des années 1990.

Les nouveaux progressistes sont davantage marqués par la crise financière de 2008, l'explosion des inégalités, la pandémie de Covid-19 et les conflits du Moyen-Orient.

LEURS PRIORITÉS DIFFÉRENTES PROFONDÉMENT

Les premiers mettent l'accent sur la stabilité économique et le pragmatisme. Les seconds privilégient la justice sociale, l'accès universel aux soins, le climat, les droits civiques et une politique étrangère davantage fondée sur les droits humains.

Une stratégie risquée face aux républicains. Cette évolution représente cependant un pari électoral.

Dans une primaire démocrate, un candidat très progressiste peut mobiliser efficacement la base militante.

En revanche, lors d'une élection générale, il devra convaincre des électeurs indépendants, des modérés et parfois des démocrates plus conservateurs.

Le défi d'Abdul El-Sayed sera donc de transformer une coalition militante en majorité électorale face au républicain Mike Rogers.

UNE TRANSFORMATION DURABLE DU PARTI DÉMOCRATE

Mis bout à bout, les succès de Zohran Mamdani à New York et d'Abdul El-Sayed dans le Michigan montrent que le centre de gravité du Parti démocrate continue de se déplacer vers sa gauche. Cette évolution ne signifie pas la disparition de l'aile modérée, qui conserve une influence importante au Congrès, auprès des grands donateurs et dans plusieurs États-clés. En revanche, il devient de plus en plus difficile pour cette aile de contrôler seule l'orientation idéologique du parti.

Les prochaines années verront probablement se poursuivre cette compétition entre deux conceptions du Parti démocrate : l'une réformiste et centriste, cherchant le compromis afin de préserver son électorat modéré ; l'autre plus progressiste, estimant que les défis contemporains — inégalités sociales, crise climatique, réforme du système de santé, influence de l'argent en politique et redéfinition de la politique étrangère — exigent une rupture avec les équilibres établis. La victoire d'Abdul El-Sayed, renforcée par le précédent de l'élection de Zohran Mamdani à New York, ne représente pas seulement le succès de deux personnalités progressistes. Elle symbolise une recomposition profonde du Parti démocrate américain. Derrière ces victoires se dessine un affrontement entre deux visions de l'Amérique : l'une qui privilégie l'adaptation progressive du système politique, l'autre qui revendique une transformation beaucoup plus ambitieuse des politiques sociales, économiques et internationales. Les élections de novembre constitueront un test décisif. Elles permettront de mesurer si cette nouvelle gauche démocrate est capable de transformer ses succès dans les primaires et dans les grandes villes en victoires à l'échelle nationale. Au-delà des résultats électoraux, c'est l'identité même du Parti démocrate qui est en train d'être redéfinie, avec des conséquences majeures pour l'avenir de la vie politique américaine. Je peux également enrichir cette analyse en montrant comment cette poussée de la gauche démocrate pourrait influencer la stratégie du Parti républicain de Donald Trump et la présidentielle américaine de 2028.

S. L.